

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 764**15 septembre 2001****SOMMAIRE**

(La) Belle Créole (Luxembourg) S.A., Luxembourg	36655	Hamilton S.A., Luxembourg	36643
Carré Rouge S.A., Münsbach	36671	Handicap Zéro S.A., Luxembourg	36643
Carré Rouge S.A., Münsbach	36672	Hega Europe S.A., Luxembourg	36644
Etna 2, S.à r.l., Luxembourg	36627	Hega Europe S.A., Luxembourg	36644
Euro-Power, S.à r.l., Luxembourg	36629	Hudson Trust S.A.H., Luxembourg	36629
Europäische Dienstleistungen S.A., Luxembourg	36629	Hydraulic Engineering S.A., Luxembourg	36644
Fademo, S.à r.l., Bissen	36630	I.D.D. S.A.H., Industries Deals Development, Luxembourg	36648
FEM S.A., Luxembourg	36630	IDR Holding S.A., Luxembourg	36645
Ferrocemento S.A., Luxembourg	36630	Idefi S.A., Luxembourg	36644
Fidessa (Luxembourg) S.A., Luxembourg	36632	Independent Petroleum Group (Luxembourg) S.A., Luxembourg	36647
Fidufrance S.A., Luxembourg	36632	Independent Petroleum Group (Luxembourg) S.A., Luxembourg	36647
(La) Financière H.D.I. S.A., Luxembourg	36656	Inter Indu (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	36643
Finsalute S.A.H., Luxembourg	36633	Internationale Dienstleistungsgesellschaft S.A., Luxembourg	36649
Foggy Bay S.A., Luxembourg	36636	ITS Team S.A., Luxembourg	36637
Fuscine Holding S.A., Luxembourg	36636	Janus Corporation S.A., Luxembourg	36649
G.L.G. Yachting, S.à r.l., Contern	36637	Jolux, S.à r.l., Luxembourg	36651
G.L.G. Yachting, S.à r.l., Contern	36637	Jolux, S.à r.l., Luxembourg	36650
GESTINT, Gestion de Participations Internationales S.A., Luxembourg	36637	Just Move, S.à r.l., Luxembourg	36648
Gedink, S.à r.l., Luxembourg	36636	Just Move, S.à r.l., Luxembourg	36648
Gedink, S.à r.l., Luxembourg	36636	Keker S.A., Luxembourg	36655
Globe Total Investments Holdings S.A., Luxembourg	36638	Kent Investment Holding S.A., Luxembourg	36655
Gradus Holding S.A., Luxembourg	36639	Lakeside Invest S.A.H., Luxembourg	36657
Graphique Systems S.A., Luxembourg	36640	Lakeside Invest S.A.H., Luxembourg	36657
Grund Investment S.A., Luxembourg	36639	Larchamp S.A., Luxembourg	36658
GTE Venezuela, S.à r.l., Luxembourg	36639	Lary S.A., Luxembourg	36659
(Le) Guépard S.A., Greiveldange	36660	Lawsun Group, S.à r.l., Bereldange	36657
Hamburg-Luxemburger Warenhandelsgesellschaft mbH, Luxembourg	36631	Lawsun Group, S.à r.l., Bereldange	36657
Hamburg-Luxemburger Warenhandelsgesellschaft mbH, Luxembourg	36631	LFI S.A., Luxembourg	36649
Hamburg-Luxemburger Warenhandelsgesellschaft mbH, Luxembourg	36631	Logan Investment S.A., Luxembourg	36661
Hamburg-Luxemburger Warenhandelsgesellschaft mbH, Luxembourg	36631	Loginvest S.A., Luxembourg	36661
Hamburg-Luxemburger Warenhandelsgesellschaft mbH, Luxembourg	36631	Long Lived Holding S.A., Luxembourg	36661
Hamburg-Luxemburger Warenhandelsgesellschaft mbH, Luxembourg	36631	Luxatec S.A., Luxembourg	36663
Hamburg-Luxemburger Warenhandelsgesellschaft mbH, Luxembourg	36631	Luxforestal LDA, Angelsberg	36647
Hamilton S.A., Luxembourg	36643	Luximmo Beteiligung und Grundbesitz AG, Luxembourg	36665
		Luximmo Beteiligung und Grundbesitz AG, Lu-	

xembourg	36664	Multiutility S.A., Luxembourg	36671
M Finance S.A., Luxembourg.....	36663	Navilux S.A., Luxembourg	36671
M Finance S.A., Luxembourg.....	36664	Newpak S.A., Luxembourg	36626
M.M. Warburg & Co Holding S.A., Luxembourg..	36655	P & P Finance Holding S.A., Luxembourg	36642
M.M. Warburg & Co Holding S.A., Luxembourg..	36655	Paghera S.A. Holding, Luxembourg	36626
Magenta International S.A., Luxembourg	36665	Piguet Advisory Company S.A.H., Luxembourg ..	36670
Magenta International S.A., Luxembourg	36665	PKF Luxembourg S.A., Luxembourg	36627
Markline International Holding S.A., Luxembourg	36633	PKF Luxembourg S.A., Luxembourg	36628
Markline S.A., Luxembourg.....	36666	Portland Interfinance & Consulting Holding S.A.,	
Marsid Holdings S.A., Luxembourg.....	36665	Luxembourg	36656
Melanie S.A., Luxembourg.....	36666	Putnam High Income Gnma Fund S.A., Luxem-	
Menelao S.A., Luxembourg	36666	bourg	36634
Merdeka Invest S.A., Dondelange	36645	Restevent Holding S.A., Luxembourg	36638
Merdeka Invest S.A., Dondelange	36647	Restevent Holding S.A., Luxembourg	36638
Mersch-Eischen, S.à r.l., Lintgen	36667	Société de Participation Delatour S.A., Luxem-	
Michel Greco S.A., Luxembourg	36667	bourg	36651
Misint Holding S.A., Luxembourg	36670	Soleil Tours S.A., Luxembourg	36658
Mondo Luxembourg S.A., Foetz	36668	Soleil Tours S.A., Luxembourg	36658
Moynesque Vignoble S.A., Luxembourg.....	36670	Soleil Tours S.A., Luxembourg	36658
MTC, Microcomputer Technology Center, S.à r.l.,		Stornoway Investment S.A., Luxembourg	36660
Luxembourg	36659	Stornoway Investment S.A., Luxembourg	36660
MTC, Microcomputer Technology Center, S.à r.l.,		Stornoway Investment S.A., Luxembourg	36660
Luxembourg	36659	The Cronos Group S.A., Luxembourg	36662
MTC, Microcomputer Technology Center, S.à r.l.,		The Cronos Group S.A., Luxembourg	36662
Luxembourg	36659	Trade-Comm, S.à r.l., Luxembourg	36669

NEWPAK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 54.045.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 12 janvier 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 12 janvier 2001 que Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 12 janvier 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- * Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- * Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- * La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13339/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

PAGHERA S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 43.877.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 60, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

(13346/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

ETNA 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 46.769.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2001, vol. 549, fol. 49, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 14 février 2001.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(13230/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**PKF LUXEMBOURG, Société Anonyme,
(anc. PANNELL KERR FORSTER, en abrégé PKF LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 48.951.

L'an deux mille un, le dix-neuf janvier.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme PANNELL KERR FORSTER, en abrégé PKF LUXEMBOURG S.A. établie et ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 14 octobre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 19 du 13 janvier 1995, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 14 octobre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 47 du 30 janvier 1995, modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 25 juin 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 571 du 20 octobre 1997, inscrite au registre de commerce et des sociétés près du tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, section B sous le numéro 48.951.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 17.30 heures sous la présidence de Monsieur Marc Hilger, conseiller fiscal, demeurant à Bridel.

Le président nommé secrétaire Monsieur Romain Bontemps, expert-comptable, réviseurs d'entreprise, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Robert Hall, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I: L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Modification de la dénomination sociale en PKF LUXEMBOURG, en conséquence l'article 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme de droit luxembourgeois sous la dénomination de PKF LUXEMBOURG.

2.- Conversion du capital social en euro.

3.- Augmentation du capital social à concurrence de 1.013,31 EUR pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 EUR à 32.000,- EUR par un versement en espèces.

4.- Souscription et libération.

5.- Confirmation du mandat de Messieurs R. Weber, M. Hilger, R. Bontemps, C. Reding et Jos van der Steen aux fonctions d'administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

6.- Démission de la société FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, de ses fonctions de commissaire aux comptes.

7.- Nomination de la société ABAX AUDIT, en tant que commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

8.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale en PKF LUXEMBOURG, en conséquence l'article 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme de droit luxembourgeois sous la dénomination de PKF LUXEMBOURG.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de convertir le capital social de 1.250.000,- LUF en 30.986,69 EUR (cours de conversion 1,- Euro=40,3399 Francs Luxembourgeois).

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social à concurrence de 1.013,31 EUR pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 EUR à 32.000,- EUR par un versement en espèces.

Libération

La libération a eu lieu immédiatement moyennant versements en espèces par les actionnaires au prorata des actions qu'ils détiennent, de sorte que la somme de 1.031,31 Euros se trouve dès maintenant à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le constate expressément.

Quatrième résolution

Suite aux résolutions précédentes l'article 5, premier alinéa des statuts est modifié pour avoir la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à trente-deux mille Euros (32.000,- EUR), représenté par trois cent vingt (320) actions de cent Euros (100,- EUR) chacune.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale confirme le mandat de Messieurs R. Weber, M. Hilger, R. Bontemps, C. Reding et Monsieur Jos van der Steen aux fonctions d'administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Sixième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de la société FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, de ses fonctions de commissaire aux comptes et lui confère pleine et entière décharge pour l'exercice de ses fonctions.

Septième résolution

L'assemblée générale accepte la nomination de la société ABAX AUDIT, avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy, en tant que commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée à 17.45 heures.

Evaluation des frais

Pour la perception des droits d'enregistrement les parties déclarent évaluer le capital de 1.013,31 EUR à 40.876,82 LUF (cours officiel du 1^{er} janvier 1999: 1,- EUR=40,3399 LUF).

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à environ 35.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Hilger, R. Bontemps, R. Hall, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 2001, vol. 8CS, fol. 22, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 13 février 2001.

P. Decker.

(13347/206/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**PKF LUXEMBOURG, Société Anonyme,
(anc. PANNELL KERR FORSTER, en abrégé PKF LUXEMBOURG S.A.).**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R. C. Luxembourg B 48.951.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour l'association

P. Decker

Le notaire

(13348/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

EUROPÄISCHE DIENSTLEISTUNGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 76.232.

—
Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 12 janvier 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 12 janvier 2001 que Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 12 janvier 2001, le conseil d'administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2001, vol. 549, fol. 41, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13232/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

EURO-POWER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.481.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2001, vol. 549, fol. 49, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2001.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(13233/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

HUDSON TRUST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 31.862.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 63, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 22 décembre 2000

- L'assemblée générale ordinaire a procédé à la réélection des administrateurs et du commissaire aux comptes pour la durée d'un an.
- Le capital social a été converti en Euros, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998.
- La conversion du capital en Euros a donné un montant de EUR 1.533.875,64.
- Le capital a été porté à EUR 1.534.000,00 par prélèvement du montant de EUR 124,36 de bénéfices reportés.
- Le montant du nouveau capital est de EUR 1.534.000,00, représenté par 3.000 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(13277/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

FADEMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7765 Bissen, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 39.830.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 126, fol. 76, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 février 2001.

A. Mossong

La gérante

(13234/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

FERROCEMENTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 54.747.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 65, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 février 2001.

FERROCEMENTO S.A.

Signature

(13238/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

FEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 70.244.

L'an deux mille, le vingt-sept décembre.

S'est réunie l'Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement des actionnaires de la société anonyme FEM S.A. ayant son siège à Luxembourg, inscrite au registre de commerce sous le numéro B 70.244.

L'assemblée est ouverte est présidée par Monsieur Denis Colin.

Il est appelé aux fonctions de secrétaire Monsieur Jonathan Beggjato.

Il est appelé aux fonctions de scrutateur Mademoiselle Nadège Brossard.

Le bureau constate:

1.- que tous les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions détenues par eux figurent sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire et le scrutateur, les actionnaires présents ou représentés.

La liste de présence restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise aux formalités d'enregistrement.

2.- Qu'il appert de la prédite liste de présence que toutes les actions sont représentées à l'assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement, qui peut décider valablement sans convocations préalable sur les points figurant à l'ordre du jour, tous les actionnaires ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après examen de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1.- Modification de la situation du siège social,

2.- Révocation de deux administrateurs et nomination de deux nouveaux administrateurs.

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la situation du siège social de la prédite société en le fixant désormais 31, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de révoquer:

- la société de droit de l'île de Niue, dénommée DUSTIN INVEST INC

- La société de droit de l'Etat de Belize dénommée CHANNEL HOLDINGS INC.

de leurs fonctions d'administrateur de la prédite société à compter de ce jour.

L'assemblée générale, à l'unanimité des voix, décide de nommer à compter de ce jour comme nouvel administrateur:

- La société de droit de l'Etat de Belize dénommée KENYON MANAGEMENT S.A., établie et ayant son siège social à Jasmin Court, 35A, Regent Street, P.O. Box 1777, Belize City (Etat de Belize) ;

- La société de droit de l'Etat de Belize dénommée E-VENTURES CORPORATION, établie et ayant son siège social à Jasmin Court, 35A, Regent Street, P.O. Box 1777, Belize City (Etat de Belize).

Leurs mandats expireront à l'assemblée générale statutaire en 2003.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 65, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13237/505/42) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**HAMBURG-LUXEMBURGER WARENHANDELSGESELLSCHAFT mbH,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 13.799.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HAMBURG-LUXEMBURGER WARENHANDELSGESELLSCHAFT m.b.H.

(13265/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**HAMBURG-LUXEMBURGER WARENHANDELSGESELLSCHAFT mbH,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 13.799.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HAMBURG-LUXEMBURGER WARENHANDELSGESELLSCHAFT m.b.H.

(13266/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**HAMBURG-LUXEMBURGER WARENHANDELSGESELLSCHAFT mbH,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 13.799.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HAMBURG-LUXEMBURGER WARENHANDELSGESELLSCHAFT m.b.H.

(13267/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**HAMBURG-LUXEMBURGER WARENHANDELSGESELLSCHAFT mbH,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 13.799.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HAMBURG-LUXEMBURGER WARENHANDELSGESELLSCHAFT m.b.H.

(13268/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**HAMBURG-LUXEMBURGER WARENHANDELSGESELLSCHAFT mbH,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.

R. C. Luxembourg B 13.799.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HAMBURG-LUXEMBURGER WARENHANDELSGESELLSCHAFT mbH.

(13269/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**FIDESSA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,
(anc. FIDESSA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.196.

Les statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.
(13240/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

FIDUFRANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.584.

Liste de présence

Actionnaires	Nombre d'actions	Signatures
- LONG LIVED HOLDING S.A.	99 actions	Signature
- M. José Jumeaux	<u>1 action</u>	Signature
Total:	100 actions	

L'an deux mille, le premier juin.
A Luxembourg, 11.00 heures.

S'est réunie en assemblée générale extraordinaire de la société FIDUFRANCE S.A., établie et ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 61.584.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur José Jumeaux.
Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mme Patricia Catucci.
L'assemblée choisit comme scrutateur Mlle Séverine Flammang.

Les actionnaires présents à l'assemblée et les nombres de parts possédées par eux sont les suivantes:

Actionnaires	Nombre d'actions
- LONG LIVED HOLDING S.A.	99 actions
- M. José Jumeaux	<u>1 action</u>
Total:	100 actions

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- A. Démission de la société LONG LIVED HOLDING S.A. en qualité d'Administrateur.
- B. Nomination de Mr Jean Pierre Corbel en qualité d'Administrateur.
- C. Démission de la société LIGHTHOUSE SERVICES, S.à r.l. en qualité de commissaire aux comptes.
- D. Nomination de la société IGESTIA S.A. en qualité de commissaire aux comptes.
- E. Modification de la devise statutaire, à savoir 1.250.000 LUF deviennent 31.000 Euros.

B.- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée pour délibérer valablement telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.- Que l'intégralité du capital étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolutions

1^{ère} Résolution

L'assemblée accepte la démission de la société LONG LIVED HOLDING S.A. en qualité d'Administrateur.

2^{ème} résolution

L'assemblée accepte la nomination de Mr Jean Pierre Corbel en qualité d'Administrateur.

3^{ème} résolution

L'assemblée accepte la démission de la société LIGHTHOUSE SERVICES, S.à r.l. en qualité de commissaire aux comptes.

4^{ème} résolution

L'assemblée accepte la nomination de la société IGESTIA S.A. en qualité de commissaire aux comptes.

5^{ème} résolution

L'assemblée accepte la modification de la devise statutaire, à savoir 1.250.000 LUF deviennent 31.000 Euros.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, aucun point n'ayant été soulevé, la séance est levée à 12.00 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2000.

Signature / Signature / Signature
Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 1^{er} juin 2000 à 11.00 heures

L'assemblée accepte la démission de la société LONG LIVED HOLDING S.A. en qualité d'Administrateur.

L'assemblée accepte la nomination de M. Jean Pierre Corbel en qualité d'Administrateur.

L'assemblée accepte la démission de la société LIGHTHOUSE SERVICES Sàrl en qualité de commissaire aux comptes.

L'assemblée accepte la nomination de la société IGESTIA S.A. en qualité de commissaire aux comptes.

L'assemblée accepte la modification de la devise statutaire, à savoir 1.250.000 LUF deviennent 31.000 Euros.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2000.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2001, vol. 549, fol. 49, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13241/000/69) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

FINSALUTE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 10, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 43.430.

Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 66, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Report à nouveau ITL (150.476.052,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2001.

Signature.

(13243/802/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MARKLINE INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 7, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 71.985.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 30 janvier 2001 à 10 heures

L'assemblée décide:

A- d'accepter la démission de Monsieur José Jumeaux de son poste d'administrateur délégué.

B- d'accepter la démission de la société PRO-FINANCE SERVICES LTD. de son poste d'administrateur.

C- d'accepter la démission de la société G.C.L. INTERNATIONAL S.A. de son poste d'administrateur.

D- d'accepter la démission de la société FIDUFRANCE S.A. de son poste de commissaire aux comptes.
E- de nommer Monsieur Frédéric Cipolletti, domicilié au 47, avenue Grande Duchesse Charlotte, L-3441 Dudelange, au poste d'administrateur délégué.

F- de nommer la société G.C.L. S.A. inscrite au registre de commerce sous le numéro B 71.884, au poste d'administrateur.

G- de nommer Monsieur Jean-Pierre Corbel, domicilié au 109, boulevard Haussmann, 75008 Paris, au poste d'administrateur.

H- de nommer la société ELIOLUX S.A., avec siège social au 24, rue Léon Kauffmann, L-1853 Luxembourg, au poste de commissaire aux comptes.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 30 janvier 2001.

Pour la société
J. Jumeaux
Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 66, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13323/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

PUTNAM HIGH INCOME GNMA FUND S.A., Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2960 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 22.041.

In the year two thousand one, on the sixth day of February.
Before Us, Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of PUTNAM HIGH INCOME GNMA FUND S.A. (the «Company»), having its registered office at Luxembourg.

The meeting was declared open at 11.30 a.m. and was presided by Stéphane Ries, employé privé, residing in Olm.

The Chairman appointed as secretary Bastien Collette, employé privé, residing in B-Arlon.

The meeting elected as scrutineer Aline Hock, employée privée, residing in Hostert.

The Board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state:

I. That the Agenda of the meeting is the following:

1. to approve the dissolution of the Company and to put it into liquidation;
2. to approve the appointment of COMPAGNIE FIDUCIAIRE as the liquidator of the Company and to determine the powers of the liquidator.
3. to determine the date of the second Extraordinary General Meeting of Shareholders with on the Agenda of such meeting to receive the report of the auditor and of the liquidator, to discharge the liquidator, the directors and the auditors and to close the liquidation.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on a attendance list, which, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the members of the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the members of the bureau and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III. This meeting has been convened by notices containing the agenda sent to each of the shareholders registered in the shareholders' register, and published in the Mémorial and in the Luxemburger Wort on 4th and 22nd January 2001 and in the Financial Times on 17th January 2001.

IV. It appears from the attendance list that out of 380,405 Shares issued and outstanding, 57,760 shares are represented at the present extraordinary general meeting. In view of the fact that this meeting was duly convened for the second time, no quorum having been reached on 27th December 2000 at a first meeting, the shareholders may validly decide on the items of its agenda without quorum.

After this had been set forth by the Chairman and acknowledged by the members of the meeting, the meeting proceeded to the agenda.

The meeting having considered the agenda, the Chairman submitted to the vote of the members of the meeting the following resolutions, each time by vote:

First resolution

The meeting resolves to dissolve and to put the Company into liquidation by 54,110 votes.

Second resolution

The Meeting resolves to appoint COMPAGNIE FIDUCIAIRE as the liquidator of the Company and to confer upon the liquidator the broadest powers to carry out the liquidation of the Company in accordance with articles 144 and following of the law of 10th August 1915, as amended (the «Law») by 55,510 votes.

The liquidator is not required to draw up an inventory and is authorised to refer to the accounts and books of the Company. The liquidator is authorised under his responsibility to delegate to one or several attorneys-in-fact such of his powers, as he deems necessary and appropriate. All acts carried out by the liquidator validly bind the Company by the sole signature of the liquidator;

Third resolution

The Meeting resolves (i) to fix the date of the second Extraordinary General Meetings on 19th February 2001, to receive the report of the auditor and of the liquidator, to discharge the liquidator, the directors and the auditors and to close the liquidation by 55,510 votes.

There being no further item on the agenda, the meeting was then adjourned and these minutes signed by the members of the Bureau and by the notary.

The undersigned notary who knows English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed worded in the English language is followed by a French translation, it been understood that the English version shall prevail in case of divergencies between the English and the French text.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company, as a result of this document are estimated at approximately fifty thousand Luxembourg Francs (50.000,- LUF)

On the day named at the beginning of this document.

This deed having been read to the persons appearing, all of them known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le six février.

Par-devant Maître Edmond Schroeder, notaire résidant à Mersch.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de PUTNAM HIGH INCOME GNMA FUND S.A. (la «Société»), ayant son siège social à Luxembourg.

L'Assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Stéphane Ries, employé privé, demeurant à Olm.

Le Président a nommé comme Secrétaire Monsieur Bastien Collette, employé privé, demeurant à B-Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Aline Hock, employée privée, demeurant à Hostert.

Le Bureau de l'Assemblée ainsi constituée, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1.- d'approuver la dissolution de la Société et de la mettre en liquidation;

2.- d'approuver la nomination de la COMPAGNIE FIDUCIAIRE comme liquidateur de la Société et de déterminer les pouvoirs du liquidateur.

3.- de déterminer la date de la seconde Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires au cours de laquelle l'ordre du jour est de recevoir le rapport du réviseur et du liquidateur, de donner décharge au liquidateur, aux administrateurs et au réviseur et de clôturer la liquidation.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes, les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné.

III. La présente assemblée a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour envoyés à chacun des actionnaires figurant sur le registre des actionnaires nominatifs de la Société,

et publiés dans le Mémorial, et le Luxemburger Wort les 4 et 22 janvier 2001 et dans le Financial Times le 17 janvier 2001.

IV. Il résulte de la liste de présence que sur 380.405 actions émises et en circulation, 57.760 actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire. En raison du fait que la présente assemblée a été dûment convoquée pour la deuxième fois, à défaut de quorum lors d'une première assemblée tenue le 27 décembre 2000, les actionnaires peuvent valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour, même sans quorum.

Qu'après que ceci ait été communiqué par le Président et ait été constaté par les membres de l'Assemblée, celle-ci aborde l'ordre du jour:

L'assemblée ayant entendu l'ordre du jour, le Président soumet au vote des membres de l'assemblée les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de dissoudre et de mettre la Société en liquidation par 54.110 votes.

Seconde résolution

L'Assemblée décide de nommer la COMPAGNIE FIDUCIAIRE comme liquidateur de la Société et de conférer au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mettre en oeuvre la liquidation de la Société conformément aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée (la «Loi») par 55.510 votes.

Le liquidateur n'est pas tenu d'établir un inventaire et est autorisé à se référer aux comptes et livres de la Société. Le liquidateur est autorisé sous sa seule responsabilité à déléguer à un ou plusieurs fondés de pouvoir autant de pouvoirs qu'il l'estime nécessaire et approprié. Tous les actes dressés par le liquidateur engageront valablement la Société par la seule signature du liquidateur.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de fixer la date de la seconde Assemblée Générale Extraordinaire au 19 février 2001 au cours de laquelle l'ordre du jour est de recevoir le rapport du réviseur et du liquidateur, de donner décharge au liquidateur, aux administrateurs et au réviseur et de clôturer la liquidation par 55.510 votes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée et le présent procès-verbal est signé par les membres du bureau et par le notaire.

Le soussigné notaire qui connaît la langue anglaise confirme par la présente que sur demande des personnes ci-dessus apparues, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française, sachant que la version anglaise prédomine en cas de divergences entre les textes français et anglais.

Les dépenses, coûts, honoraires et frais de toutes sortes supportés par la société et en relation avec le présent acte, sont estimés s'élever à cinquante mille francs luxembourgeois (50.000,- LUF).

Fait et passé à la date stipulée en tête de ce document.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état civil et domicile, lesdites personnes présentes ont signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: S. Ries, B. Collette, A. Hock, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 9 février 2001, vol. 416, fol. 88, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 14 février 2001.

E. Schroeder.

(13370/228/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

FOGGY BAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.683.

—
*Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration
tenue en date du 12 janvier 2001*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 12 janvier 2001 que Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 12 janvier 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2001, vol. 549, fol. 46, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13245/595/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

FUSCINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.554.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

FUSCINE HOLDING S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Administrateur

(13247/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

GEDINK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 20, Rangwee.
R. C. Luxembourg B 11.830.

Acte constitutif publié à la page n° 3570 du Mémorial C, n° 100 du 13 mai 1974.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 70, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(13249/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

GEDINK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2412 Luxembourg, 20, Rangwee.
R. C. Luxembourg B 11.830.

Acte constitutif publié à la page n° 3570 du Mémorial C, n° 100 du 13 mai 1974.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 70, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(13250/581/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

GESTINT, GESTION DE PARTICIPATIONS INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 11.172.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

GESTINT - GESTION DE PARTICIPATIONS INTERNATIONALES S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Administrateur

(13256/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

G.L.G. YACHTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5318 Contern, 8, rue Beau Soleil.
R. C. Luxembourg B 49.043.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 8 février 2001, vol. 549, fol. 44, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour la G.L.G. YACHTING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(13257/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

G.L.G. YACHTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5318 Contern, 8, rue Beau Soleil.
R. C. Luxembourg B 49.043.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 8 février 2001, vol. 549, fol. 44, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour la G.L.G. YACHTING, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(13258/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

ITS TEAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 75.868.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 12 janvier 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 12 janvier 2001 que Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 12 janvier 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- ° Monsieur Giovanni Guastalla, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- ° Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- ° Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2001, vol. 548, fol. 79, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13288/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

GLOBE TOTAL INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 78.111.

—
*Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration
tenue en date du 12 janvier 2001*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 12 janvier 2001 que Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 12 janvier 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2001, vol. 549, fol. 41, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13259/595/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

RESTEVENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 70.462.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 54, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2001.

Pour la S.A. RESTEVENT HOLDING

Signature

(13379/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

RESTEVENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 70.462.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires du 29 décembre 2000

L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 1999.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes étant venus à échéance l'Assemblée générale renouvelle les mandats pour une durée d'un an.

Les mandats expireront lors de l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2001.

Conseil d'Administration

- Monsieur André Meder, conseil fiscal, demeurant à L-1670 Senningerberg, 5A, um Charly
- Madame Rita Harnack, conseil fiscal, demeurant à L-1272 Luxembourg, 68, rue de Bourgogne
- Madame Monique Maller, conseil fiscal, demeurant à L-6795 Grevenmacher, 26, rue de Wecker.

Commissaire aux comptes

- Madame Maryse Greisch, conseil en ressources humaines, demeurant à L-1139 Luxembourg, 90, rue des Sept Arpents.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13380/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

GRADUS HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 71.670.

*Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration
tenue en date du 12 janvier 2001*

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 12 janvier 2001 que Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 12 janvier 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2001, vol. 549, fol. 41, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13260/595/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

GRUND INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 7, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 75.590.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 30 janvier 2001 à 10.00 heures*

L'assemblée décide:

- A- d'accepter la démission de Monsieur José Jumeaux de son poste d'administrateur-délégué;
- B- d'accepter la démission de Madame Patricia Cattucci de son poste d'administrateur;
- C- d'accepter la démission de la société IGESTIA S.A. de son poste de commissaire aux comptes;
- D- de nommer Monsieur Frédéric Cipolletti, domicilié au 47, avenue Grande-Duchesse Charlotte, L-3441 Dudelange, au poste d'administrateur-délégué;
- E- de nommer la société G.C.L. S.A., inscrite au registre de commerce sous le numéro B 71.884, au poste d'administrateur;
- F- de nommer Monsieur Jean-Pierre Corbel, domicilié au 109, boulevard Haussmann, 75008 Paris, au poste d'administrateur;
- G- de nommer la société ELIOLUX S.A., avec siège social au 24, rue Léon Kauffmann, L-1853 Luxembourg, au poste de commissaire aux comptes.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 30 janvier 2001.

Pour la société

M. J. Jumeaux

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 66, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13263/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

GTE VENEZUELA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 76.998.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(13264/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

GRAPHIQUE SYSTEMS S.A., Société Anonyme,
(anc. GRAPHIQUE SYSTEMS, S.à r.l.).
 Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
 R. C. Luxembourg B 39.553.

L'an deux mille un, le premier février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- 1) Monsieur Bertrand Felly, ingénieur d'application des arts graphiques, demeurant au 23, Cité d'Alex, 68540 Feldkirch, France,
 - 2) Madame Marie-Catherine Reinert, sans état, demeurant à Koenigsmacker (France), tous deux ici représentés par Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,
- en vertu de deux procurations sous seing privé, données à Feldkirch, respectivement Koenigsmacker, le 29 janvier 2001.

Lesquelles procurations, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce que suit:

- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée GRAPHIQUE SYSTEMS, S.à r.l., R.C. Numéro B 39.553 ayant son siège social à Luxembourg au 18, rue de l'Eau, constituée par acte du notaire Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 5 février 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 327 du 30 juillet 1992.

- Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du notaire instrumentaire, en date du 16 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 148 du 16 février 2000.

- Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

- Les associés décident d'augmenter, avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société par incorporation de réserves à concurrence d'un montant de trente-sept mille cinq cents euros (EUR 37.500,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) sans émission de parts nouvelles.

La réalité de ces réserves a été prouvée au notaire instrumentaire par la remise d'une situation comptable au 31 décembre 2000 ainsi que par un rapport établi en date du 30 janvier 2001 par la FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE REVISION EVERARD ET KLEIN, réviseurs d'entreprises à Itzig, lesquelles situation comptable et rapport, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeureront annexés aux présentes pour être enregistrés en même temps.

- Les associés décident de modifier, avec effet au 1^{er} janvier 2001, la forme juridique de la société en société anonyme sans changement de sa personnalité juridique, de changer sa dénomination actuelle en GRAPHIQUE SYSTEMS S.A., et de convertir les parts sociales en actions avec fixation de la valeur nominale à cent euros (EUR 100,-), le tous sur le vu du rapport établi en date du 30 janvier 2001, conformément aux dispositions légales sur les sociétés commerciales et notamment aux articles 26-1 et 32-1 de la loi modifiée du 10 août 1915, par la FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE REVISION EVERARD ET KLEIN, réviseurs d'entreprises à Itzig, et qui conclut comme suit:

«Conclusion

1) A notre avis sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus un montant de résultats reportés de EUR 37.500 est disponible pour pouvoir effectuer une augmentation de capital de même montant dans GRAPHIQUE SYSTEMS, S.à r.l.

2) A notre avis sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus et après augmentation de capital de EUR 37.500 par incorporation des résultats reportés la valeur nominale des parts sociales de EUR 50.000 représentée par 500 parts sociales de la société à responsabilité limitée à transformer correspond au moins à la valeur nominale de 500 actions d'une valeur nominale de EUR 100 chacune de la nouvelle société anonyme.»

Ledit rapport, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, demeurera annexé aux présentes pour être enregistré en même temps.

- Suite aux deux résolutions qui précèdent, les statuts de la Société sont adaptés à la nouvelle forme juridique pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de GRAPHIQUE SYSTEMS S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée. La société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'assistance technique auprès des imprimeurs, des éditeurs en matière d'organisation, d'investissements, transfert de connaissances, l'assistance technique entre les fabricants et les utilisateurs et en général, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Art. 3. Le capital social est fixé à cinquante mille euros (EUR 50.000,-) divisé en cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.

Art. 4. Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale des actionnaires prise en accord avec les dispositions applicables au changement des statuts.

Art. 5. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut pas dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 6. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, lettre, télégramme, télécopie, e-mail, ainsi que par téléconférence. Si ces décisions sont prises par téléconférence ou e-mail, un procès-verbal sera dressée et signé par tous les administrateurs qui ont participé. Les résolutions par écrit approuvées et signées par tous les administrateurs auront les mêmes effets que les résolutions adoptées lors des réunions du conseil d'administration. Le conseil d'administration peut également prendre ses décisions par voie circulaire.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La Société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 9. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 17 avril à 10.30 heures à Luxembourg, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Art. 12. Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

- La démission de Monsieur Bertrand Felly, gérant de la société sous son ancienne forme juridique, est acceptée.

Par vote spécial décharge lui est donnée pour son mandat jusqu'à ce jour.

- Sont nommés administrateurs de la société:

a) Monsieur Bertrand Felly, ingénieur d'application des arts graphiques, demeurant au 23, Cité d'Alex, 68540 Feldkirch, France,

b) Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

c) Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

- La société CEDERLUX-SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue du Marché aux Herbes, L-1728 Luxembourg, est nommée commissaire aux comptes de la Société.

- Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes, prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2006.

Conformément à l'article 60 de la loi sur les sociétés commerciales et à l'article 6 des statuts, le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté d'élire en son sein Monsieur Bertrand Felly, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué qui aura tous pouvoirs pour engager la Société par sa seule signature.

Réunion du Conseil d'Administration

Et à l'instant, s'est réuni le Conseil d'Administration qui, après avoir constaté que la totalité de ses membres était présente ou représentée, a décidé à l'unanimité des voix d'élire Monsieur Bertrand Felly, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué qui aura tous pouvoirs pour engager la Société par sa seule signature.

Evaluation

A toutes fins utiles, le montant de l'augmentation de capital est évalué à un million cinq cent douze mille sept cent quarante-six francs luxembourgeois (LUF 1.512.746,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: J. Hoffmann, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2001, vol. 128S, fol. 20, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 février 2001.

A. Schwachtgen.

(13261/230/158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

P & P FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme, (anc. P & P FINANCE S.A.).

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 69.561.

—

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 février 2001

Les actionnaires de la société P & P FINANCE S.A., réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social à Luxembourg le 2 février 2001 ont décidé à l'unanimité de prendre les résolutions suivantes:

1- Acceptation de la démission avec effet immédiat de l'administrateur en fonction, Monsieur Patrick Marchal demeurant à Longwy-Haut (France).

Acceptation de la démission avec effet immédiat de l'administrateur en fonction, Monsieur Pierre Fontaine, demeurant à Arlon (Belgique).

Acceptation de la démission avec effet immédiat de l'administrateur en fonction, Monsieur René Moris, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée Générale des actionnaires leur donne pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat.

2- Nomination de trois nouveaux administrateurs: Monsieur Marx Galowich, juriste, demeurant à Luxembourg, Monsieur Jean-Paul Frank, expert-comptable, demeurant à Luxembourg et Monsieur Raymond Le Lourec, conseil fiscal, demeurant à Luxembourg.

3- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes: la société LUX-AUDIT S.A., avec siège social à Luxembourg.

4- L'Assemblée Générale décide de changer la dénomination sociale en P & P FINANCE HOLDING S.A., et de modifier l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme holding sous la dénomination de P & P FINANCE HOLDING S.A.».

Fait à Luxembourg, le 2 février 2001.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2001, vol. 549, fol. 44, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13364/503/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

HAMILTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 8.180.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

HAMILTON S.A.

Signatures

Administrateurs

(13271/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

HAMILTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 8.180.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

HAMILTON S.A.

Signatures

Administrateurs

(13270/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

HANDICAP ZERO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Sainte Zithe.

R. C. Luxembourg B 29.326.

—
Contrat de domiciliation

Un contrat de domiciliation a été conclu en date du 1^{er} janvier 2000 entre la société HANDICAP ZERO S.A. et la société LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l., pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de deux mois.

Réquisition pour inscription au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Luxembourg, le 31 janvier 2001.

Aux fins de réquisition

LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l.

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 54, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13272/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

INTER INDU (LUXEMBOURG), Société à responsabilité limitée.

Capital social: 500.000,- LUF.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 67.600.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 63, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour la société

Signature

Un gérant

(13286/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

HEGA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 45.801.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

HEGA EUROPE S.A.

Signatures

Administrateurs

(13274/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

HEGA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 45.801.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

HEGA EUROPE S.A.

Signatures

Administrateurs

(13273/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

HYDRAULIC ENGINEERING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 63.150.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 544, fol. 60, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

(13278/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

IDEFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 73.819.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 12 janvier 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 12 janvier 2001 que Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 12 janvier 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

° Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

° Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

° La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2001, vol. 549, fol. 27, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13279/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

IDR HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.781.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

IDR HOLDINGS S.A.

Signatures

Administrateurs

(13280/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**MERDEKA INVEST S.A., Soparfi-Aktiengesellschaft,
(anc. IMMO TOVACO S.A.).**

Gesellschaftssitz: L-7423 Dondelange, 1, rue du Moulin.
H. R. Luxemburg B 64.507.

Im Jahre zweitausendundeins, den vierundzwanzigsten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre beziehungsweise deren Vertreter der Aktiengesellschaft IMMO TOVACO S.A., mit Amtssitz zu L-1126 Luxemburg, 26, rue d'Amsterdam, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister zu Luxemburg, Sektion B unter Nummer 64.507, gegründet gemäss Urkunde vom 19. Mai 1998, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Nummer 570 vom 5. August 1998.

Der Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Herrn Hubert Janssen, Jurist, wohnhaft in Torgny (Belgien).

Der Herr Vorsitzende beruft zum Schriftführer und Stimmzähler Herrn Patrick Van Hees, Jurist, wohnhaft in Mesancy (Belgien).

Der so zusammengesetzte Versammlungsvorstand erstellt die Liste der anwesenden Aktionäre mit Angabe der Zahl der vertretenen Aktien.

Die von den Mitgliedern der Versammlungsvorstandes als richtig bestätigte Anwesenheitsliste und die Vollmachten, nachdem sie von den anwesenden Personen und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet worden sind, bleiben der gegenwärtigen Urkunde als Anlagen beigefügt und werden mit derselben registriert.

Sodann stellt der Herr Vorsitzende fest und beauftragt den amtierenden Notar zu beurkunden:

I.- Dass sich aus vorerwähnter Anwesenheitsliste ergibt, dass die 100 (einhundert) voll eingezahlten Aktien jeweils mit einem Nennwert von LUF 12.500,- (zwölftausendfünfhundert Luxemburger Franken) die das gesamte Gesellschaftskapital von LUF 1.250.000,- (ein Million zweihunderttausend Luxemburger Franken) darstellen, rechtsgültig hier vertreten sind und dass demzufolge die gegenwärtige ausserordentliche Generalversammlung rechtsgültig tagt und über die Tagesordnung beraten und beschliessen kann, ohne förmliche Einberufung.

II.- Dass die Tagesordnung wie folgt lautet:

Tagesordnung

1) Änderung der Firmierung.

2) Änderung des Artikels 4 des Satzung der Gesellschaft zu folgendem Wortlaut.

«Zweck der Gesellschaft ist:

- Beratung und Vermittlung in sportliche und andere Sachen und Geschäften;
- Vertretung von Sportlern, andere Personen und Firmen;
- Immobilien, Handel, Investitionen;
- die Gründung und die Verwaltung von anderen Gesellschaften im In- und Ausland; die Projektentwicklung und die dazugehörige Unterstützung und Beratung;
- der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Finanz-, Industrie- oder Handelsunternehmen; die Gesellschaft kann aller Arten von Wertpapieren und Rechten erwerben sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräussern; darüberhinaus kann die Gesellschaft Patente und Konzessionen erwerben und verwerten; die Gesellschaft kann den Gesellschaften an denen sie direkt beteiligt ist jede Art von Unterstützung gewähren sei es durch Darlehen, Garantien, Vorschüsse oder sonstwie.

Die Gesellschaft kann alle Rechtshandlungen vornehmen welche mit dem vorstehenden Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängen oder denselben fördern.

Die Gesellschaft darf alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliengeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf vorgenannte Geschäfte beziehen oder die deren Verwirklichung erleichtern könne, ausführen, ohne jedoch dem spezifischen Steuerstatut nach dem Gesetz vom 31. Juli 1929 über die Holdingsgesellschaften zu unterliegen.

3) Statutarische Ernennungen.

4) Verlegung des Gesellschaftssitzes nach L-7423 Dondelange, 1, rue de Moulin und Abänderung von Artikel 3, 1. Absatz.

Sodann stellt die Generalversammlung fest, dass sie rechtsgültig tagt, erklärt sich mit den Ausführungen des Herrn Vorsitzenden einverstanden, schreitet zur Erledigung der Tagesordnung und fasst, nach Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst, dass die anonyme Gesellschaft von heutigen Tage an die Bezeichnung MERDEKA INVEST S.A. führen soll.

Artikel eins des Satzung würde also ab heute ergänzt um folgenden Wortlaut:

«**Art. 1.** Es besteht eine luxemburgische Soparfi-Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung MERDEKA INVEST S.A.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst Artikel vier der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«Zweck der Gesellschaft ist:

- Beratung und Vermittlung in sportliche und andere Sachen und Geschäften.
- Vertretung von Sportlern, andere Personen und Firmen;
- Immobilien, Handel, Investitionen;
- die Gründung und die Verwaltung von anderen Gesellschaften im In- und Ausland; die Projektentwicklung und die dazugehörige Unterstützung und Beratung;
- der Erwerb von Beteiligungen unter irgendwelcher Form an anderen in- und ausländischen Finanz-, Industrie- oder Handelsunternehmen; die Gesellschaft kann aller Arten von Wertpapieren und Rechten erwerben sei es durch Einlage, Zeichnung, Kaufoption, Kauf oder sonstwie, und dieselben durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie veräußern; darüberhinaus kann die Gesellschaft Patente und Konzessionen erwerben und verwerten; die Gesellschaft kann den Gesellschaften an denen sie direkt beteiligt ist jede Art von Unterstützung gewähren sei es durch Darlehen, Garantien, Vorschüsse oder sonstwie.

Die Gesellschaft kann alle Rechtshandlungen vornehmen welche mit dem vorstehenden Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängen oder denselben fördern.

Die Gesellschaft darf alle Handels-, Industrie, Mobiliar- und Immobiliargeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf vorgenannte Geschäfte beziehen oder die deren Verwirklichung erleichtern können, ausführen, ohne jedoch dem spezifischen Steuerstatut nach dem Gesetz vom 31. Juli 1929 über die Holdinggesellschaften zu unterliegen.»

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung nimmt Kenntnis vom Ausscheiden, mit Wirkung von heutigen Tage an, der folgenden Verwaltungsratsmitglieder:

- a) Herr Jan Jaap Geusebroek, Berater, wohnhaft in Luxemburg;
- b) Die Aktiengesellschaft DE RAADSLIJN (LUXEMBURG) A.G., mit Sitz in Luxemburg;
- c) Die Aktiengesellschaft MARCH MANAGEMENT S.A., mit Sitz in Luxemburg.

Die Generalversammlung nimmt Kenntnis vom Ausschieden, mit Wirkung von heutigen Tage an, des geschäftsführenden Direktors: Herrn Jan Jaap Greusebroek, vorgeannt.

Die Generalversammlung nimmt Kenntnis vom Ausschieden, mit Wirkung von heutigen Tage an, des Kommissars:

Die Aktiengesellschaft AUDIT ASSOCIATION S.A., mit Sitz in Luxemburg.

Die Generalversammlung erteilt denselben volle Entlastung für die von ihnen ausgeübte Mandate.

Die Generalversammlung beschliesst mit Wirkung von heutigen Tage an:

- a) Herr Johan Frederic van Bekkum, Direktor, wohnhaft in L-8614 Reimberg, 29, rue Bellevue;
- b) Die Aktiengesellschaft FORSYTHIA INVESTMENTS A.V.V., mit Sitz in Caya Betico Croes, 19-23, Oranjestad, Aruba;
- c) Die Aktiengesellschaft ESTATE MANAGEMENT BVBA, mit Sitz in B-8400 Oostende (Belgien), Europagalerij 5/125; als neue Verwaltungsratsmitglieder zu bestellen.

Die Generalversammlung beschliesst hiermit Herrn Johan Frederic van Bekkum, vorgeannt, zum geschäftsführenden Direktor zu bestellen, welcher Verbindlichkeiten für die Gesellschaft eingehen kann durch seine alleinige Unterschrift.

Die Generalversammlung beschliesst hiermit die Gesellschaft STICHTING DE GENERALE, mit Sitz in NL-3545 Utrecht (Niederlande), Strijkviertel 4-H, zum neuen Kommissar zu bestellen.

Ihre Mandate enden mit der ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2006.

Vierter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den Gesellschaftssitz nach L-7423 Dondelange, 1, rue du Moulin zu verlegen.

Artikel 3 - Erster Absatz der Satzung würde also ab heute ergänzt um folgenden Wortlaut:

«Der Sitz der Gesellschaft ist Dondelange.»

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Herr Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen zu Luxemburg, im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung, haben die vorgeannten Komparenten zusammen mit dem amtierenden Notar das vorliegende Protokoll unterschrieben.

Gezeichnet: P. Van Hees, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 30 janvier 2001, vol. 128S, fol. 10, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 12 février 2001.

J. Elvinger.

(13281/211/113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**MERDEKA INVEST S.A., Société Anonyme - Soparfi,
(anc. IMMO TOVACO S.A.).**

Siège social: L-7423 Dondelange, 1, rue du Moulin.
R. C. Luxembourg B 64.507.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.
(13282/211/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

INDEPENDENT PETROLEUM GROUP (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 60.819.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 71, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(13283/250/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

INDEPENDENT PETROLEUM GROUP (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 60.819.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui a eu lieu le 29 décembre 2000 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes et d'affecter le résultat de l'exercice clôturant au 31 décembre 1998 comme suit:

- Résultat de l'exercice	- 3.740 USD
- Solde à reporter	- 3.740 USD

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

M. Waleed Jaber Hadeed,
M. Jasem Mohammed Saud Almusallam,
M. Khalaf Ahmed Alkhalap,

ainsi qu'au commissaire aux comptes ARTHUR ANDERSEN pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1998;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

M. Waleed Jaber Hadeed,
M. Jasem Mohammed Saud Almusallam,
M. Khalaf Ahmed Alkhalap,

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 1999;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, ARTHUR ANDERSEN, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 1999.

Luxembourg, Le 14 février 2001.

Pour INDEPENDENT PETROLEUM GROUP (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 71, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13284/250/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LUXFLORESTAL LDA.

Siège social: L-7410 Angelsberg, 4, rue de Schoos.
R. C. Luxembourg B 66.766.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Mersch, le 22 janvier 2001, vol. 126, fol. 65, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

P. Araujo Gonçalves

Le gérant

(13316/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

I.D.D. S.A., INDUSTRIES DEALS DEVELOPMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 62.516.

Les bilans et les annexes au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 59, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 29 décembre 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, Président;
- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2001.

Signature.

(13285/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

JUST MOVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 71, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 47.809.

Cession de parts sociales

Suivant convention de cession de parts sociales du 5 décembre 1999, Monsieur Armand Welbes, masseur, demeurant à L-2146 Luxembourg, 71, rue de Merl, a cédé 250 parts sociales de la société JUST MOVE à Monsieur Marco Moes, kinésithérapeute, demeurant à L-3333 Hellange, 67, rue de Bettembourg.

Cette cession a été notifiée à la société JUST MOVE, S.à r.l. conformément à l'article 1690 du Code civil en date du 30 mars 2000.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 59, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13293/794/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

JUST MOVE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 71, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 47.809.

Assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2000

A comparu Monsieur Marco Moes, kinésithérapeute, demeurant à L-3333 Hellange, 67, rue de Bettembourg, associé unique de la société JUST MOVE.

L'unanimité du capital étant réunie, l'assemblée prend les deux résolutions suivantes:

1. La démission de Monsieur Armand Welbes du 5 décembre 1999 de sa fonction de gérant administratif de la société est acceptée.

2. Monsieur Marco Moes est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée, avec pouvoir d'engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 59, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13294/794/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

INTERNATIONALE DIENSTLEISTUNGSGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 75.932.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 12 janvier 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 12 janvier 2001 que Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 12 janvier 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- ° Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- ° Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- ° La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 février 2001, vol. 549, fol. 41, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13287/595/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

JANUS CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 70.030.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 66, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

(13290/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 13, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.913.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 février 2001

* Les rapports du conseil d'administration et du commissaire sont approuvés.

* L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2000.

* L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de la société CORPORATE MANAGEMENT CORP, ayant son siège social P.O. Box 3175, Road Town à Tortola, Iles Vierges Britanniques, de la société CORPORATE COUNSELLORS LTD, ayant son siège social P.O. Box 3175, Road Town, à Tortola, Iles Vierges Britanniques et de la société CORPORATE ADVISORY SERVICES LTD, ayant son siège social P.O. Box 3175 Road Town, à Tortola, Iles Vierges Britanniques; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de SOLUFI S.A., ayant son siège social 13, boulevard Royal à L-2449 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2001.

Luxembourg, le 5 février 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2001, vol. 549, fol. 34, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13310/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

JOLUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxemburg, 4, boulevard Royal.

H. R. Luxemburg B 56.596.

Im Jahre zweitausendeins, den einunddreissigsten Januar.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

JOSPAN S.A., eine Gesellschaft mit Sitz in Panama,

hier vertreten durch Herrn Christophe Gammal, Diplom-Kaufmann, wohnhaft in Luxemburg,

auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift gegeben in Zürich, Schweiz, am 26. Januar 2001.

Welche Vollmacht, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleiben wird um mit ihr einregistriert zu werden.

Diese Komparentin, handelnd wie erwähnt, ersuchte den unterfertigten Notar zu beurkunden dass:

- Sie alleinige Besitzerin ist aller Anteile der unipersonalen Gesellschaft mit beschränkter Haftung JOLUX, S.à r.l., R.C. Nummer B 56.596, mit Sitz in Luxemburg, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar, am 15. Oktober 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Nummer 666 vom 27. Dezember 1996.

- Die Satzung der Gesellschaft abgeändert wurde durch eine Urkunde des instrumentierenden Notars vom 31. Januar 1997, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Nummer 303 vom 17. Juni 1997.

- Das Gesellschaftskapital festgesetzt ist auf achthunderttausend (800.000,-) Luxemburger Franken aufgeteilt in acht (8) Anteile mit einem Nennwert von je einhunderttausend (100.000,-) Luxemburger Franken.

- Die Tagesordnung folgende Punkte umfasst:

1. Kapitalerhöhung um LUF 5.250.985,- um das Gesellschaftskapital von seinem jetzigen Stand von LUF 800.000,- auf LUF 6.050.985,- zu bringen, durch Schaffung und Ausgabe von 52,51 neuen Anteilen mit einem Nennwert von LUF 100.000,- je Anteil.

2. Zeichnung der neuen Anteile durch JOSPAN S.A. gegen Einbringung einer Sacheinlage bestehend aus einer Schuldforderung gegenüber der Gesellschaft.

3. Umwandlung des Gesellschaftskapitals von Luxemburger Franken in Euros zum Kurs von 1,- Euro für 40,3399 Luxemburger Franken, sodass das Kapital sich auf 150.000,- Euros beläuft.

4. Festsetzen des Nennwertes der Anteile auf 1.000,- Euros.

5. Entsprechende Abänderung von Artikel 6. Absatz 1 der Satzung.

6. Verschiedenes.

Der einzige Gesellschafter fasste alsdann folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Das Gesellschaftskapital wird um fünf Millionen zweihundertfünfzigtausendneunhundertfünfundachtzig (5.250.985,-) Luxemburger Franken erhöht um es von seinem jetzigen Stand von achthunderttausend (800.000,-) Luxemburger Franken aus sechs Millionen fünfzigtausendneunhundertfünfundachtzig (6.050.985,-) Luxemburger Franken zu bringen durch die Schaffung und Ausgabe von zweiundfünfzig komma einundfünfzig (52,51) neuen Anteilen mit einem Nennwert von einhunderttausend (100.000,-) Luxemburger Franken je Anteil.

Die zweiundfünfzig komma einundfünfzig (52,51) neuen Anteile wurden alle gezeichnet durch JOSPAN S.A., vorgeannt und sie wurden gezeichnet gegen Einbringen einer Sacheinlage bestehend aus der teilweisen Umwandlung einer Schuldforderung welche JOSPAN S.A., vorgeannt, gegen die Gesellschaft JOLUX, S.à r.l. hat.

Es ergibt sich aus einer in Zürich, Schweiz, am 26. Januar 2001 erstellten Erklärung unterschrieben durch Frau Birgitta Arve, wohnhaft in CH-8700 Küsnacht, Grundwisstrasse, 31, handelnd als Geschäftsführerin der Gesellschaft JOLUX, S.à r.l., dass der eingebrachte Teile der Schuldforderung abgeschätzt wird auf 5.250.985,- Luxemburger Franken; die Zwischenkonten per 31. Dezember 2000 sind dieser Erklärung beigefügt.

Es ergibt sich ebenfalls aus einer Bescheinigung, ausgestellt in Zürich, Schweiz, am 26. Januar 2001, durch den einzigen Gesellschafter JOSPAN S.A., vorgeannt, dass:

«- die Schuldforderung eine vollstreckbare Urkunde ist und auf einem schriftlich abgeschlossenen Darlehensvertrag beruht.

- die Schuldforderung fällig, unstreitig und liquide ist.

- die Schuldforderung das zwischen den verschiedenen betroffenen Parteien bestehende Schuldverhältnis belegt.

- nichts dem Einbringen des Betrages von 5.250.985,- Luxemburger Franken widerspricht.

Diese Erklärung, Zwischenbilanz und Bescheinigung bleiben, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigefügt um mit ihr einregistriert zu werden.

Zweiter Beschluss

Das Gesellschaftskapital wird umgewandelt von Luxemburger Franken in Euros zum Kurs von 1,- Euro für 40,3399 Luxemburger Franken sodass das Kapital sich auf einhundertfünfzigtausend (150.000,-) Euros beläuft.

Dritter Beschluss

Der Nennwert der Anteile wird auf eintausend (1.000,-) Euro festgesetzt. Infolgedessen wird die Zahl der Anteile von sechzig komma einundfünfzig (60,51) auf einhundertfünfzig (150) festgesetzt.

Vierter Beschluss

Infolge der vorhergehenden Beschlüsse wird Artikel 6, Absatz 1 der Satzung abgeändert und in Zukunft folgenden Wortlaut haben:

«**Art. 6. Erster Absatz.** Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf einhundertfünfzigtausend (150.000,-) Euro aufgeteilt in einhundertfünfzig (150) Anteile mit einem Nennwert von je eintausend (1.000,-) Euros, alle gezeichnet und vollständig in bar eingezahlt.»

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorherstehenden an den Bevollmächtigten der Komparentin, hat derselbe mit Uns, Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: C. Gammal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2001, vol. 128S, fol. 23, case 3. – Reçu 52.510 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2001.

A. Schwachtgen.

(13291/230/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

JOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 56.596.

Statuts coordonnés suivant l'acte n°100 du 31 janvier 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

A. Schwachtgen.

(13292/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

SOCIETE DE PARTICIPATION DELATOUR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 55.489.

L'an deux mille, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOCIETE DE PARTICIPATION DELATOUR S.A., avec siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 28 juin 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 495 du 3 octobre 1996, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 55.489.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Patricia Ceccotti, employée privée, demeurant à Dudelange,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Nicolas Duchêne, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Philippe Paty, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il résulte de la liste de présence que toutes les actions émises sont présentes ou représentées, de sorte que la présente assemblée a pu se tenir sans avis de convocation préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Suppression de la valeur nominale des actions.
2. Echange des 500 actions existantes sans mention de valeur nominale par 2.000 actions nouvelles sans désignation de valeur nominale et attribution desdites actions aux actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.
3. Conversion du capital en euro de sorte que le capital s'élève désormais à EUR 586.428,72 (cinq cent quatre-vingt-six mille quatre cent vingt-huit euros soixante-douze cents).
4. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 32.000,- (trente-deux mille euros) pour porter le capital social de son montant actuel de EUR 586.428,72 (cinq cent quatre-vingt-six mille quatre cent vingt-huit euros soixante-douze cents) à EUR 618.428,72 (six cent dix-huit mille quatre cent vingt-huit euros soixante-douze cents) sans création d'actions nouvelles par incorporation de bénéfices reportés.
5. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 773.571,28 (sept cent soixante-treize mille cinq cent soixante et onze euros vingt-huit cents) pour porter le capital social de son montant actuel de EUR 618.428,72 (six cent dix-huit mille quatre cent vingt-huit euros soixante-douze cents) à EUR 1.392.000,- (un million trois cent quatre-vingt-douze mil-

le euros) par l'émission de 2.640 (deux mille six cent quarante) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale. Le capital est désormais fixé à EUR 1.392.000,- (un million trois cent quatre-vingt-douze mille euros), représenté par 4.640 (quatre mille six cent quarante) actions sans désignation de valeur nominale.

6. Souscription et libération par Monsieur Pierre Delatour de 183 nouvelles actions par:
 - Apport en nature de 14 (quatorze) actions en pleine propriété de la société de droit français DELATOUR S.A.
7. Souscription et libération par Madame Monique Delatour de 169 nouvelles actions par:
 - Apport en nature de 13 (treize) actions en pleine propriété de la société de droit français DELATOUR S.A.
8. Souscription et libération par Madame Chantal Delatour, épouse Narjoz, de 442 nouvelles actions par:
 - Apport en nature de 30 (trente) actions en pleine propriété de la société de droit français DELATOUR S.A.
 - Apport en nature de 5 (cinq) actions en pleine propriété de la société de droit français SCELINDUCT S.A.
9. Souscription et libération par Madame Christine Delatour, épouse Chevillot, de 442 nouvelles actions par:
 - Apport en nature de 30 (trente) actions en pleine propriété de la société de droit français DELATOUR S.A.
 - Apport en nature de 5 (cinq) actions en pleine propriété de la société de droit français SCELINDUCT S.A.
10. Souscription et libération par Monsieur Michel Delatour de 442 nouvelles actions par:
 - Apport en nature de 30 (trente) actions en pleine propriété de la société de droit français DELATOUR S.A.
 - Apport en nature de 5 (cinq) actions pleine propriété de la société de droit français SCELINDUCT S.A.
11. Souscription et libération par Monsieur Bernard Delatour de 442 nouvelles actions par:
 - Apport en nature de 30 (trente) actions en pleine propriété de la société de droit français DELATOUR S.A.
 - Apport en nature de cinq (5) actions en pleine propriété de la société de droit français SCELINDUCT S.A.
12. Souscription et libération par Monsieur Pierre Delatour en qualité d'usufruitier et par Madame Christine Delatour, épouse Chevillot, Madame Chantal Delatour, épouse Narjoz, Monsieur Michel Delatour, Monsieur Bernard Delatour, en qualité de nue-propriétaires par parts égales de 520 nouvelles actions par:
 - Apport en nature de 40 (quarante) actions de la société de droit français DELATOUR S.A.
13. Modification subséquente de l'article 3 des statuts afin de les mettre en conformité avec ce qui précède.
14. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale de sept mille sept cents francs français (FRF 7.700,-) par action, des cinq cents (500) actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'échanger les cinq cents (500) actions existantes sans désignation de valeur nominale par deux mille (2.000) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Ensuite, l'assemblée décide d'attribuer les deux mille (2.000) actions nouvelles aux actionnaires existants au prorata de leur participation actuelle dans le capital social.

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise du capital social de trois millions huit cent cinquante mille francs français (FRF 3.850.000,-) en cinq cent quatre-vingt-six mille quatre cent vingt-huit euros soixante-douze cents (EUR 586.428,72).

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-), pour le porter de son montant actuel de cinq cent quatre-vingt-six mille quatre cent vingt-huit euros soixante-douze cents (EUR 586.428,72) à six cent dix-huit mille quatre cent vingt-huit euros soixante-douze cents (EUR 618.428,72), sans création d'actions nouvelles, libérées par incorporation au capital de bénéfices reportés.

L'existence de ces bénéfices reportés a été prouvée au notaire instrumentaire par la production du bilan arrêté au 31 décembre 1999.

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de sept cent soixante-treize mille cinq cent soixante et onze euros vingt-huit cents (EUR 773.571,28) pour porter le capital social de son montant actuel de six cent dix-huit mille quatre cent vingt-huit euros soixante-douze cents (EUR 618.428,72) à un million trois cent quatre-vingt-douze mille euros (EUR 1.392.000,-) par l'émission de deux mille six cent quarante (2.640) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale, investis des mêmes droits et obligations que les actions existantes, de sorte que le capital social est désormais fixé à un million trois cent quatre-vingt douze mille euros (EUR 1.392.000), représenté par quatre mille six cent quarante (4.640) actions sans désignation de valeur nominale.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée l'actionnaire existant, Monsieur Pierre Delatour, dirigeant de société, demeurant à F-Messia-sur-Sorne.

Ensuite, Monsieur Philippe Paty, prénommé,
 agissant au nom et pour le compte de Monsieur Pierre Delatour, prénommé,
 en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 25 octobre 2000,
 déclare souscrire au nom et pour le compte de Monsieur Pierre Delatour, prénommé, cent quatre-vingt trois (183)
 actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale.

Les cent quatre-vingt trois (183) actions nouvelles ont été entièrement libérées moyennant un apport en nature consistant en quatorze (14) actions en pleine propriété de la société de droit français DELATOUR S.A., ayant son siège social à F-Messia-sur-Sorne.

Septième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée l'actionnaire existant, Madame Monique Delatour, sans état particulier, demeurant à F-Messia-sur-Sorne.

Ensuite, Monsieur Philippe Paty, prénommé,
 agissant au nom et pour le compte de Madame Monique Delatour, prénommée,
 en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 25 octobre 2000,
 déclare souscrire au nom et pour le compte de Madame Monique Delatour, prénommée, cent soixante-neuf (169)
 actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale.

Les cent soixante-neuf (169) actions nouvelles ont été entièrement libérées moyennant un apport en nature consistant en treize (13) actions en pleine propriété de DELATOUR S.A., prénommée.

Huitième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée l'actionnaire existant, Madame Chantal Delatour, directeur administratif et financier, épouse de Monsieur Jean-Philippe Narjoz, demeurant à F-Trenal.

Ensuite, Monsieur Philippe Paty, prénommé,
 agissant au nom et pour le compte de Madame Chantal Narjoz-Delatour, prénommée,
 en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 25 octobre 2000,
 déclare souscrire au nom et pour le compte de Madame Chantal Narjoz-Delatour, prénommée, quatre cent quarante-deux (442) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale.

Les quatre cent quarante-deux (442) actions nouvelles ont été entièrement libérées moyennant un apport en nature consistant en:

- trente (30) actions en pleine propriété de DELATOUR S.A., prénommée,
- cinq (5) actions en pleine propriété de la société de droit français SCELINDUCT S.A., ayant son siège social à F-Messia-sur-Sorne.

Neuvième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée l'actionnaire existant, Madame Christine Delatour, orthophoniste, épouse de Monsieur Dominique Chevillot, demeurant à F-Toulon.

Ensuite, Monsieur Philippe Paty, prénommé,
 agissant au nom et pour le compte de Madame Christine Chevillot-Delatour, prénommée,
 en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 25 octobre 2000,
 déclare souscrire au nom et pour le compte de Madame Christine Chevillot-Delatour, prénommée, quatre cent quarante-deux (442) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Les quatre cent quarante-deux (442) actions nouvelles ont été entièrement libérées moyennant un apport en nature consistant en:

- trente (30) actions en pleine propriété de DELATOUR S.A., prénommée,
- cinq (5) actions en pleine propriété de SCELINDUCT S.A., prénommée.

Dixième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée l'actionnaire existant, Monsieur Michel Delatour, directeur commercial, demeurant à F-Le Louverot.

Ensuite, Monsieur Philippe Paty, prénommé,
 agissant en nom et pour le compte de Monsieur Michel Delatour, prénommé,
 en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 25 octobre 2000,
 déclare souscrire au nom et pour le compte de Monsieur Michel Delatour, prénommé, quatre cent quarante-deux (442) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale.

Les quatre cent quarante-deux (442) actions nouvelles ont été entièrement libérées moyennant un apport en nature consistant en:

- trente (30) actions en pleine propriété de DELATOUR S.A., prénommée,
- cinq (5) actions en pleine propriété de SCELINDUCT S.A., prénommée.

Onzième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée l'actionnaire existant, Monsieur Bernard Delatour, directeur des achats, demeurant à F-Trenal.

Ensuite Monsieur Philippe Paty, prénommé,
 agissant au nom et pour le compte de Monsieur Bernard Delatour, prénommé,
 en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée le 25 octobre 2000,

déclare souscrire au nom et pour le compte de Monsieur Bernard Delatour, prénommé, quatre cent quarante-deux (442) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale.

Les quatre cent quarante-deux (442) actions nouvelles ont été entièrement libérées moyennant un apport en nature consistant en:

- trente (30) actions en pleine propriété de DELATOUR S.A., prénommée,
- cinq (5) actions en pleine propriété de SCELINDUCT S.A., prénommée.

Douzième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de l'augmentation de capital ci-avant décidée les actionnaires existants, Monsieur Pierre Delatour, Madame Christine Chevillot-Delatour, Madame Chantal Narjoz-Delatour, Monsieur Michel Delatour et Monsieur Bernard Delatour, prénommés.

Ensuite, Monsieur Philippe Paty, prénommé,

agissant au nom et pour le compte de Monsieur Pierre Delatour, Madame Christine Chevillot-Delatour, Madame Chantal Narjoz-Delatour, Monsieur Michel Delatour, et Monsieur Bernard Delatour, prénommés, en vertu des procurations sous seing privé, précitées,

déclare souscrire au nom et pour le compte de:

- a) Monsieur Pierre Delatour, prénommé, l'usufruit de cinq cent vingt (520) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale,
- b) Madame Christine Chevillot-Delatour, prénommée, le nue-propriété de cent trente (130) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale,
- c) Madame Chantal Narjoz-Delatour, prénommée, la nue-propriété de cent trente (130) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale,
- d) Monsieur Michel Delatour, prénommé, le nue-propriété de cent trente (130) actions nouvelles, sans désignation de valeur nominale.
- e) Monsieur Bernard Delatour, prénommé, la nue-propriété de cent trente (130) actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Les cinq cent vingt (520) actions nouvelles ont été entièrement libérées moyennant un apport en nature consistant en quarante (40) actions en pleine propriété de DELATOUR S.A., prénommée.

Les procurations prémentionnées, signées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

La réalité des apports a été prouvée au notaire instrumentaire par la production d'un rapport de vérification dressé par un réviseur d'entreprise indépendant, à savoir Monsieur Jean-Bernard Zeimet, réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg, dont les conclusions sont les suivantes:

«Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur de l'apport qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie.»

Ce rapport de vérification, paraphé ne varietur, restera annexé au présent acte, avec lequel il sera enregistré.

Tous les pouvoirs sont accordés au conseil d'administration en vue de réaliser les opérations ci-avant décidées, dans les formes et conditions de la loi.

Treizième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à un million trois cent quatre-vingt douze mille euros (EUR 1.392.000,-), représenté par quatre mille six cent quarante (4.640) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les limites fixées par la loi.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à la somme de quatre cent vingt mille francs luxembourgeois (LUF 420.000,-).

Pour les besoins de l'enregistrement, les augmentations du capital social sont évaluées comme suit:

- celle de trente-deux mille euros (EUR 32.000,-) à un million deux cent quatre-vingt-dix mille huit cent soixante-sept francs luxembourgeois (LUF 1.290.877,-),
- celle de sept cent soixante-treize mille cinq cent soixante et onze euros et vingt-huit cents (EUR 773.571,28) à trente et un millions deux cent cinq mille sept cent quatre-vingt-huit francs luxembourgeois (LUF 31.205.788,-).

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: P. Ceccotti, N. Duchêne, P. Paty, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2000, vol. 126S, fol. 74, case 3. – Reçu 312.058 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2001.

E. Schlessler.

(13410/227/220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

KEKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 241, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 65.953.

—
EXTRAIT

Lors d'une réunion du Conseil d'Administration en date du 26 janvier 2001, les Administrateurs ont adopté la résolution suivante, à l'unanimité:

«un droit de co-signature obligatoire est accordé à Monsieur Patrick Wattebled, en sa qualité d'Administrateur-Délégué de la société KEKER S.A.»

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 72, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13295/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

KENT INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 20.505.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(13296/208/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LA BELLE CREOLE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.092.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2001, vol. 549, fol. 49, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2001.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(13298/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

M.M. WARBURG & CO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 17.881.

—
Le bilan au 30 juin 1997, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 71, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M.M. WARBURG & CO HOLDING

Société Anonyme

(13330/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

M.M. WARBURG & CO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 2, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 17.881.

—
Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 14 février 2001, vol. 549, fol. 71, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M.M. WARBURG & CO HOLDING

Société Anonyme

(13331/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LA FINANCIERE H.D.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.588.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 64, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(13299/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

PORTLAND INTERFINANCE & CONSULTING HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 60.710.

DISSOLUTION

L'an deux mille un, le six février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société SANBOR INTERNATIONAL LIMITED, ayant son siège social à The Lake Buildings, Wickhams Cay 1, Road Town-Tortola, British Virgin Islands,

ici représentée par Monsieur Marc Koeune, économiste, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Tortola, le 1^{er} février 2001.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

* La société anonyme PORTLAND INTERFINANCE & CONSULTING HOLDING S.A., R.C. B numéro 60.710, fut constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 11 août 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 678 du 3 décembre 1997.

* Les statuts de ladite société ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 8 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 191 du 30 mars 1998.

* La Société a actuellement un capital de soixante-douze millions de liras italiennes (ITL 72.000.000,-) divisé en dix (10) actions d'une valeur nominale de sept millions deux cent mille liras italiennes (ITL 7.200.000,-) chacune, entièrement souscrites et intégralement libérées.

* La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la société PORTLAND INTERFINANCE & CONSULTING HOLDING S.A.

* Par la présente la comparante en tant qu'actionnaire unique prononce la dissolution de la société PORTLAND INTERFINANCE & CONSULTING S.A. avec effet immédiat.

* La comparante en sa qualité de liquidateur de la société PORTLAND INTERFINANCE & CONSULTING HOLDING S.A. déclare que l'activité de la société a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné et que l'actionnaire unique s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

* L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour leur mandat jusqu'à ce jour;

* Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à L-1449 Luxembourg, 18 rue de l'Eau.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire dix certificats d'actions toutes au porteur qui ont été immédiatement lacérés.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société PORTLAND INTERFINANCE & CONSULTING HOLDING S.A.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: M. Koeune, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2001, vol. 128S, fol. 29, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2001.

A. Schwachtgen.

(13361/230/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LAKESIDE INVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.
R. C. Luxembourg B 62.790.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

Signature.

(13301/257/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LAKESIDE INVEST, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2680 Luxembourg, 10, rue de Vianden.
R. C. Luxembourg B 62.790.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

Signature.

(13302/257/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LAWSUN GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-7249 Bereldange, 13, rue des Roses.
R. C. Luxembourg B 71.195.

L'an deux mille un, le sept février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Jurgen Raymond Henriette Wouters, commerçant, demeurant à B-2500 Koningshooikt.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée unipersonnelle existant sous la dénomination de LAWSUN GROUP, S.à r.l., avec siège social à L-1635 Luxembourg, 4, allée Léopold Goebel.

- La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°816 du 3 novembre 1999.

- Le capital social de cette société est de cinq cent mille (500.000,-) francs représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs chacune, toutes intégralement souscrites et intégralement libérées en espèces.

- L'associé unique décide de transférer le siège social à L-7249 Bereldange, 13, rue des Roses avec effet au 1^{er} janvier 2001.

En conséquence il y a lieu de modifier l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Bereldange. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé. J. R. H. Wouters, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2001, vol. 128S, fol. 29, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2001.

A. Schwachtgen.

(13307/230/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LAWSUN GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-7249 Bereldange, 13, rue des Roses.
R. C. Luxembourg B 71.195.

Statuts coordonnés suivant l'acte n°152 du 7 février 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

A. Schwachtgen.

(13308/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LARCHAMP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.483.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

LARCHAMP S.A.

Signatures

Administrateurs

(13303/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

SOLEIL TOURS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 52.939.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 55, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2001.

Pour SOLEIL TOURS S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(13419/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

SOLEIL TOURS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 52.939.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 55, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2001.

Pour SOLEIL TOURS S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(13420/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

SOLEIL TOURS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 52.939.

—
Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2001.

Pour SOLEIL TOURS S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(13421/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LARY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 45.789.

—
Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 59, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2000

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- Monsieur Henri Grisius, licencié en sciences économiques appliqués, demeurant à Luxembourg, Président;
- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant à Mamer;
- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliqués, demeurant à Contern.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000:

- AUDIEX S.A., société anonyme, Luxembourg.

Luxembourg, le 15 février 2001.

Signature.

(13304/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MTC, MICROCOMPUTER TECHNOLOGY CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.049.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2001, vol. 549, fol. 49, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2001.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(13334/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MTC, MICROCOMPUTER TECHNOLOGY CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.049.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2001, vol. 549, fol. 49, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2001.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(13335/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MTC, MICROCOMPUTER TECHNOLOGY CENTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 25.049.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 février 2001, vol. 549, fol. 49, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2001.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(13336/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LE GUEPARD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5426 Greiveldange, 22, Knupp.
R. C. Luxembourg B 57.258.

—
DISSOLUTION

Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, de résidence à Luxembourg, en date du 28 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 janvier 2001, volume 7CS, folio 88, case 4, que la société anonyme LE GUEPARD S.A., ayant son siège social à L-5426 Greiveldange, 22, Knupp, a été dissoute en date du 28 décembre 2000, la liquidation ayant eu lieu, les livres et documents de la société étant conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial.

Luxembourg, le 13 février 2001.

E. Schlessler.

(13309/227/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

STORNOWAY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 50.582.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 55, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2001.

Pour STORNOWAY INVESTMENT S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(13429/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

STORNOWAY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 50.582.

—
Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 55, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2001.

Pour STORNOWAY INVESTMENT S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(13430/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

STORNOWAY INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 50.582.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 55, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2001.

Pour STORNOWAY INVESTMENT S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(13431/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LOGAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.470.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 60, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

(13312/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LOGINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 11.502.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 60, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

(13313/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LONG LIVED HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 7, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 58.943.

Liste de présence

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre d'actions</i>	<i>Signatures</i>
- SOVEMAR LTD	200 actions	Signature
- Mr José Jumeaux	800 actions	Signature
Total:	1.000 actions	

Luxembourg, le 29 janvier 2001.

Assemblée Générale Extraordinaire

L'an deux mille un, le vingt-neuf janvier à Luxembourg à 11 heures.

S'est réunie en assemblée générale extraordinaire de la société LONG LIVED HOLDING S.A., établie et ayant son siège social au 7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 58.943.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur José Jumeaux.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mme Patricia Catucci.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mlle Séverine Flammang.

Les actionnaires présents à l'assemblée et les nombres de parts possédées par eux sont les suivantes:

SOVEMAR LTD	200 actions
Monsieur José Jumeaux	800 actions
Total:	1.000 actions

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

A. Démission de Monsieur Lex Thielen en qualité d'Administrateur.

B. Nomination de la société SOVEMAR LTD en qualité d'Administrateur.

C. Démission de Mme Ulrike Wilken en qualité de commissaire aux comptes.

D. Nomination de la société EUROACCOUNTS FINANCE S.A. en qualité de commissaire aux comptes.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Lex Thielen en qualité d'Administrateur.

Deuxième résolution

L'assemblée accepte la nomination de la société SOVEMAR LTD en qualité d'Administrateur.

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission de Madame Ulrike Wilken en qualité de commissaire aux comptes.

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la nomination de la société EUROACCOUNTS FINANCE S.A. en qualité de commissaire aux comptes.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, aucun point n'ayant été soulevé, la séance est levée à 12 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 29 janvier 2001.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société LONG LIVED HOLDING S.A., établie et ayant son siège social au 7, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 58.943 et qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 29 janvier 2001 à 11 heures.

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Lex Thielen en qualité d'Administrateur.

L'assemblée accepte la nomination de la société SOVEMAR LTD en qualité d'Administrateur.

L'assemblée accepte la démission de Madame Ulrike Wilken en qualité de commissaire aux comptes.

L'assemblée accepte la nomination de la société EUROACCOUNTS FINANCE S.A. en qualité de commissaire aux comptes.

Les résolutions ayant été adoptées à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 29 janvier 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 février 2001, vol. 549, fol. 49, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13314/000/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

THE CRONOS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 27.489.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 62, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

AFFECTATION DU RESULTAT

Résultat reporté	- 2.851.000 USD
Résultat de l'exercice	112.000 USD
Résultat reporté à nouveau	- 2.739.000 USD

Composition du conseil d'administration

- Dennis J. Tietz,
- Peter J. Younger,
- S. Nicholas Walker,
- Robert M. Melzer,
- Maurice Taylor,
- Charles Tharp.

Commissaire aux comptes

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DELOITTE & TOUCHE

Signature

(13439/799/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

THE CRONOS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 27.489.

Les comptes consolidés au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 62, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DELOITTE & TOUCHE

Signature

(13440/799/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LUXATEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1550 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.735.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée du 29 décembre 2000

Composition du Conseil d'Administration

- Monsieur Daniel Fratta, demeurant à B-6200 Chatelineau, 265, rue de Gilly
 - Monsieur Emile Ueberecken, demeurant à L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon
 - Monsieur Jean-Paul Demoulin, demeurant à B-6200 Chatelineau, 265, rue de Gilly
- Les mandats expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'an 2001.
Luxembourg, le 29 décembre 2000.

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2001, vol. 549, fol. 5, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13315/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**M FINANCE S.A., Société Anonyme,
(anc. LAVA INVESTMENTS S.A.).**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 68.825.

L'an deux mille un, le premier février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de LAVA INVESTMENTS S.A., R.C. B N° 68.825, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, en date du 24 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°387 du 28 mai 1999.

La séance est ouverte à quatorze heures sous la présidence de Monsieur Karim Van Den Ende, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 8, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trente et une (31) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) euros (EUR) chacune, représentant l'intégralité du capital social de trente et un mille (31.000,-) euros (EUR) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduits, tous les actionnaires représentés ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Changement de la dénomination sociale en M FINANCE S.A.
2. Modification subséquente de l'article 1^{er}, alinéa 1^{er} des statuts.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée, a pris, après délibération, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première et unique résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de LAVA INVESTMENTS S.A. en M FINANCE S.A. avec effet rétroactif au 26 janvier 2001.

En conséquence l'article 1^{er}, alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}. Alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de M FINANCE S.A.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à quatorze heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants ceux-ci ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: K. Van Den Ende, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2001, vol. 128S, fol. 29, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 février 2001.

A. Schwachtgen.

(13305/230/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

M FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 68.825.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 114 du 1^{er} février 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

A. Schwachtgen.

(13306/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LUXIMMO BETEILIGUNG UND GRUNDBESITZ A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.

H. R. Luxemburg B 79.237.

Im Jahre zweitausendundeins, am dreissigsten Januar.

Vor der unterzeichnenden Marthe Thyes-Walch, Notar mit Amtssitz in Luxemburg, handelnd in Vertretung ihres vereinigten Kollegen Leon Thomas, genannt Tom Metzler, Notar mit Amtssitz in Luxemburg-Bonneweg, dem gegenwärtigen Urkunde verbleibt.

Sind erschienen:

Herr Jörg Schuster, Diplom-Volkswirt, wohnhaft in D-54344 Kenn, Gartenstrasse 31, handelnd in seiner Eigenschaft als Bevollmächtigter des Verwaltungsrates der LUXIMMO BETEILIGUNG UND GRUNDBESITZ AG, Aktiengesellschaft mit Gesellschaftssitz in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, eingetragen im Handelsregister in Luxemburg unter der Nummer B 79.237,

laut der ihm gegebenen Vollmacht durch Beschluss des Verwaltungsrates genommen in der Verwaltungsratssitzung der Gesellschaft vom 29. Januar zweitausendundeins,

Eine Kopie des Protokolls der vorerwähnten Verwaltungsratssitzung wird gegenwärtiger Urkunde als Anlage verbleiben um mit ihr registriert zu werden, nachdem sie von dem amtierenden Notar und dem Bevollmächtigten ne varietur unterschrieben wurde.

Der Erscheinende, handelnd in seiner Eigenschaft als Bevollmächtigter des Verwaltungsrates der Gesellschaft, ersucht den amtierenden Notar folgende Aussagen zu beurkunden:

I.- Die Gesellschaft wurde gegründet zufolge Urkunde, aufgenommen am 8. Dezember 2000 durch den Notar Tom Metzler, noch nicht veröffentlicht im Amtsblatt C.

II.- Das jetzige gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt 700.000,- (siebenhunderttausend) Euro, eingeteilt in 70.000 (siebzigtausend) Aktien zum Nennwert von 10,- (zehn) Euro, welche voll eingezahlt sind.

III.- Artikel 5 Absatz 2 der Satzung, sieht zusätzlich zum gezeichneten Kapital ein genehmigtes Kapital von 68.000.000,- (achtundsechzig Millionen) Euro vor, eingeteilt in 6.800.000 (sechs Millionen und achthunderttausend) Aktien zum Nennwert von 10,- (zehn) Euro.

IV.- Laut Artikel 5 Absatz 2 ist der Verwaltungsrat der Gesellschaft ermächtigt während der Dauer von fünf Jahren, laufend vom 8. Dezember 2000 an, das gezeichnete Kapital ganz oder teilweise im Rahmen des genehmigten Kapitals zu erhöhen, durch Zeichnung und Ausgabe neuer Aktien mit oder ohne Emissionsprämie, je nach Beschlüssen des Verwaltungsrates. Der Verwaltungsrat kann jedes Verwaltungsratsmitglied, Direktor, Prokurist oder jede andere ordnungsgemäss bevollmächtigte Person beauftragen, die Zeichnung der neu auszugebenden Aktien und die Zahlung für die Aktien, welche die ganze oder teilweise Kapitalerhöhung darstellen, vorzunehmen.

V.- Laut Artikel 5 Absatz 3 der Satzung ist der Verwaltungsrat spezielle dazu ermächtigt die Kapitalerhöhungen vorzunehmen, ohne den bestehenden Aktionären ein Vorzugsrecht zu gewähren.

VI.- In seiner Verwaltungsratssitzung vom 29. Januar zweitausendundeins hat der Verwaltungsrat einstimmig beschlossen das gezeichnete Gesellschaftskapital, im Rahmen des genehmigten Kapitals und mit Wirkung zum 29. Januar zweitausendundeins, von seinem jetzigen Betrag von 700.000,- (siebenhunderttausend) Euro auf 1.200.000,- (eine Million zweihunderttausend) Euro zu erhöhen, durch Ausgabe von 50.000 (fünfzigtausend) neuen Stückaktien zum Nennwert von 10,- (zehn) Euro gegen Bareinlage, mit den gleichen Rechten und Vorteilen wie die Altaktien und mit Gewinnbeteiligung ab dem 1. Januar 2001. Der Ausgabepreis pro Aktie wurde auf 10,- (zehn) Euro festgelegt.

VII.- Die 50.000 (fünfzigtausend) neuen Stückaktien zum Nennwert von 10,- (zehn) Euro wurden gezeichnet und voll einbezahlt durch Bareinlage, so dass die Summe von 500.000,- (fünfhunderttausend) Euro der Gesellschaft zur freien Verfügung steht, wovon dem Notar durch Bankbestätigung (Zeichnungsschein), Rechtfertigung gegeben wurde. Dieser Zeichnungsschein wird gegenwärtiger Urkunde als Anlage verbleiben, nachdem er von dem amtierenden Notar und der Bevollmächtigten ne varietur unterschrieben wurde.

VIII.- Aufgrund der Durchführung dieser Kapitalerhöhung wurde das gezeichnete Gesellschaftskapital auf 1.200.000,- (eine Million zweihunderttausend) Euro erhöht und somit lautet in Zukunft Artikel 5 Absatz 1 der Satzung wie folgt:

«Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt 1.200.000,- (eine Million zweihunderttausend) Euro eingeteilt in 120.000 (einhundertzwanzigtausend) Aktien zum Nennwert von 10,- (zehn) Euro, voll eingezahlt.»

Aussage

Der amtierende Notar erklärt hinsichtlich Artikel 32-1 des Gesellschaftsgesetzes wie abgeändert, die in Artikel 26 des Gesellschaftsgesetzes vorgeschriebenen Bedingungen überprüft zu haben.

Kosten

Die Kosten die der Gesellschaft auf Grund gegenwärtiger Urkunde erwachsen werden auf den Betrag von 270.000,- (zweihundertsiebzigttausend) Luxemburger Franken abgeschätzt.

Worüber Protokoll, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erläuterung an den Bevollmächtigten, hat dieser gegenwärtiges Protokoll zusammen mit dem amtierenden Notar unterschrieben.

Gezeichnet. J. Schuster, M. Thyès-Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2001, vol. 128S, fol. 22, case 11. – Reçu 201.700 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreies Papier dem Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 12. Februar 2001.

T. Metzler.

(13317/222/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

LUXIMMO BETEILIGUNG UND GRUNDBESITZ A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 79.237.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 12 février 2001.

Signature.

(13318/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MAGENTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 66.240.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 60, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

(13320/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MAGENTA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 66.240.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 60, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

(13319/065/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MARSID HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 21.002.

Le bilan au 31 mars 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 54, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

MARSID HOLDINGS S.A.

Signatures

Administrateurs

(13324/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MARKLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 71.453.

—
EXTRAIT

Du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société MARKLINE S.A. établie et ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro 71.453 et qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 30 janvier 2001 à 10 heures.

L'assemblée décide:

A- d'accepter la démission de Monsieur José Jumeaux de son poste d'administrateur délégué.

B- d'accepter la démission de la société ROMILAND S.A. de son poste d'administrateur.

C- d'accepter la démission de la société FIDUFRANCE S.A. de son poste de commissaire aux comptes.

D- de nommer Monsieur Frédéric Cipoletti, domicilié au 47, avenue G-D- Charlotte, L-3441 Dudelange, au poste d'administrateur délégué.

E- de nommer la société G.C.L. S.A., inscrite au registre de commerce sous le numéro B 71.884, au poste d'administrateur.

F- de nommer la société ELIOLUX S.A., avec siège social au 24, rue Léon Kauffmann, L-1853 Luxembourg, au poste de commissaire aux comptes.

La résolution ayant été adoptée à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 30 janvier 2001.

Pour la société

M. José Jumeaux

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 66, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13322/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MELANIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 76.974.

Il résulte des résolutions du procès-verbal du Conseil d'Administration prise en date du 5 février 2001 que:

Monsieur Raffaele Gentile, demeurant à L-Wormeldange-Haut, a été appelé aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur Rémy Meneguz, demissionnaire.

Il terminera le mandat de l'Administrateur qu'il remplace.

Le Conseil d'Administration eu égard à la démission de ses fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration de Monsieur Rémy Meneguz, appelle Mr. Giovanni Vittore, aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MELANIE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 62, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13325/058/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MENELAO, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 26.906.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 55, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 février 2001.

Pour MENELAO

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(13326/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MERSCH-EISCHEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7447 Lintgen, 104, rue Fischbach.
R. C. Luxembourg B 43.894.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 25 janvier 2001, vol. 548, fol. 83, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2001.

Pour MERSCH-EISCHEN, S.à r.l.

Signature

(13327/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MICHEL GRECO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2155 Luxembourg, 68, rue Mühlenweg.

Procès-verbal N° 1

Réunion du Conseil d'Administration, tenue le 22 décembre 2000 à 10.30 heures

Ordre du jour du Conseil d'Administration du 22 décembre 2000

1. Nominations statutaires:

- Président;

- Vice-Président

2. Organisation de la société; règles pour les signatures engageant la société

3. Contrat de travail de Monsieur Michel Greco

4. Politique tarifaire

5. Budget 2001

6. Divers

Présents: Messieurs Paul Kihn, Michel Greco, Salvatore Modugno, Joseph Roeder, Jean Marie Schanck, Serge Vleminck.

Représenté: néant.

Excusé: néant.

La séance est ouverte à 10 heures 30 par Monsieur P. Kihn. Celui-ci invite Monsieur S. Vleminck à assurer la tâche de secrétaire.

Monsieur P. Kihn rappelle que, suivant acte reçu le 19 décembre dernier par Maître Ch. Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, la société a été valablement constituée.

Une assemblée générale extraordinaire, qui a immédiatement suivi cette constitution, et dont le procès-verbal fait partie du même acte de Maître Ch. Doerner, a élu les cinq premiers Administrateurs.

Monsieur P. Kihn constate que tous les Administrateurs ainsi élus sont présents, de sorte que la présente réunion est régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, qui a été proposé comme suit:

1. Nominations statutaires:

- Président;

- Vice-Président

2. Organisation de la société; règles pour les signatures engageant la société

3. Contrat de travail de Monsieur Michel Greco

4. Politique tarifaire

5. Budget 2001

6. Divers

1. Nominations statutaires

Monsieur J.M. Schanck propose d'appeler Monsieur P. Kihn aux fonctions de Président du Conseil d'Administration; Monsieur P. Kihn propose d'appeler Monsieur M. Greco aux fonctions de Vice-Président du Conseil d'Administration. Le Conseil approuve à l'unanimité les deux propositions.

Messieurs P. Kihn et M. Greco remercient le Conseil pour la confiance qui leur a été accordée et acceptent les fonctions auxquelles ils ont été appelés.

2. Organisation de la Société; Règles pour les signatures engageant la Société

La société est domiciliée 68, rue Mühlenweg à L-2155 Luxembourg; le Livre des Actionnaires et les rapports signés des réunions du Conseil d'Administration seront conservés au siège de la société.

Le Conseil d'Administration se réunira au moins une fois chaque trimestre. Pour 2001, le calendrier suivant est établi de commun accord:

* Réunions du CA: 9 février 2001 à 10 heures; 8 mars 2001 à 14.30 heures; 13 juillet 2001 à 10 heures; 19 octobre à 10 heures.

* Assemblée générale suivie d'une réunion du C.A.: 2 avril 2001 à 10 heures.

Le Conseil d'Administration décide de déléguer la gestion journalière de la société à Monsieur Michel Greco, qui sera en même temps directeur.

Ce dernier disposera de la plus grande autonomie pour assurer la gestion journalière de la société en conformité avec la politique générale et dans le cadre des budgets arrêtés par le Conseil d'Administration.

Il aura le pouvoir de signature jusqu'à concurrence d'un million de LUF; en ce qui concerne les salaires, ce montant peut être dépassé. Au-delà d'un million de LUF, la signature d'un deuxième Administrateur est requise.

Lorsque la signature conjointe de deux Administrateurs sera requise, obligatoirement l'un d'entre eux sera issu du groupe des Administrateurs désignés sur propositions de l'EPT (désormais appelés «Administrateurs A», il s'agit actuellement de Messieurs P. Kihn, J. Roeder, J.M. Schanck), l'autre issu du groupe des Administrateurs désignés sur proposition de Monsieur Michel Greco (désormais appelés «Administrateurs B», il s'agit actuellement de Messieurs M. Greco et S. Modugno).

Monsieur S. Modugno fait remarquer que, en suite à la transformation de la S.à r.l., TRANSPORTS MICHEL GRECO en une S.A. MICHEL GRECO, il est nécessaire de communiquer un extrait de l'article 2 de ce procès-verbal à un ensemble d'organismes. A cette fin, l'extrait est immédiatement confectionné et signé par Messieurs le Président P. Kihn et Vice-Président M. Greco.

3. Contrat de travail de Monsieur Michel Greco

Une proposition de contrat de travail, à l'intention de Monsieur M. Greco, est lue et commentée par Monsieur J.M. Schanck. Monsieur M. Greco marque son accord. Deux exemplaires de ce contrat sont signés d'une part par Monsieur M. Greco, d'autre part, au nom de MICHEL GRECO S.A., par Messieurs P. Kihn et S. Modugno. Un des exemplaires est remis à Monsieur M. Greco, l'autre est conservé au secrétariat du Conseil d'Administration.

4. Politique tarifaire

Pour les prises de courrier à domicile et la distribution de colis (éventuellement contre remboursement), MICHEL GRECO S.A. remettra à l'EPT des offres commerciales, à compléter ensuite dans le cadre d'une concertation continue entre les deux entreprises.

5. Budget 2001

Monsieur M. Greco, Directeur de MICHEL GRECO S.A., transmettra incessamment aux membres du Conseil d'Administration le budget qu'il a établi pour 2001. La société dégagera un bénéfice en 2001.

6. Divers

Nouveau dépôt. Monsieur M. Greco examine actuellement une possibilité concrète.

Événement «Clients». Il est prévu que cette manifestation aura lieu le 18 janvier 2001 dès 17.00 heures à l'Hôtel Intercontinental. Messieurs P. Kihn et M. Greco prononceront l'un et l'autre un bref discours de présentation du nouveau partenariat. Chacun des deux actionnaires recherchera une idée de cadeau qui le caractérise; ce cadeau sera remis aux participants à leur sortie de la réception.

Port de l'uniforme. De plus en plus, Monsieur M. Greco pense que les livreurs de MICHEL GRECO S.A. devraient, à l'instar d'autres grands coursiers, porter un uniforme et pouvoir présenter une carte d'identification.

Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le vendredi 9 février 2001 à 10.00 heures au bâtiment Accinauto, 6ème étage, à Luxembourg Gare.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à 12.15 heures.

P. Kihn / M. Greco / S. Vlemnick

Le Président / Le Vice-Président / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2001, vol. 548, fol. 30, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13328/000/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MONDO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, Z.I., rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 16.619.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 août 2000 que:

1. Le bilan au 31 décembre 1999 a été approuvé,
2. Le conseil d'administration se compose comme suit:

Monsieur Fernando Elio Stroppiana

Madame Alessandra Stroppiana

Monsieur Maurizio Stroppiana

Le mandat des administrateurs expire à l'issue de l'Assemblée Générale de 2006.

3. Le mandat du réviseur d'entreprise, soit la FIDUCIAIRE LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., a été renouvelé pour une durée d'un an.

Foetz, le 30 août 2000.

Pour la société

Signature

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 17 novembre 2000, vol. 318, fol. 23, case 41. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(13332/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**TRADE-COMM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. VISUAL ONLINE, S.à r.l.).**

Siège social: L-1429 Luxembourg, 39, rue Tony Dutreux.
R. C. Luxembourg B 54.542.

L'an deux mille, le vingt et un décembre.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée VISUAL ONLINE, S.à r.l., ayant son siège social à L-1429 Luxembourg, 39, rue Tony Dutreux, constituée suivant acte notarié du 27 mars 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 330 du 10 juillet 1996, modifiée suivant acte notarié du 6 mai 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 580 du 28 juillet 1999, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, sous la section B et le numéro 54.542, au capital social de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-), représenté par cent (100) parts sociales de cinq mille francs luxembourgeois (LUF 5.000,-) chacune, intégralement libérées.

L'assemblée est composée de:

1.- Monsieur Christian Schmit, employé privé, demeurant à L-2539 Luxembourg, 48, boulevard Charles Simonis, ici représenté par Monsieur Claude Schuler, employé privé, demeurant à L-1910 Luxembourg, 8, rue Dominique Lang,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 14 décembre 2000,

2.- Monsieur Christian Gatti, employé privé, demeurant à L-1709 Senningerberg, 3, Op der Heed, ici représenté par Monsieur Claude Schuler, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 15 décembre 2000,

3.- Monsieur Tom Kolbach, employé privé, demeurant à L-4528 Differdange, 55, rue de la Chapelle, ici représenté par Monsieur Claude Schuler, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 15 décembre 2000,

4.- Monsieur Claude Schuler, prénommé, agissant en nom personnel.

Les procurations prémentionnées, paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme dit ci-avant, déclarent être les seuls associés de ladite société, se considérer comme dûment convoqués, avoir connaissance de l'ordre du jour et avoir unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de changer la dénomination sociale en TRADE-COMM, S.à r.l. et de modifier l'article premier des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination TRADE-COMM, S.à r.l.»

Deuxième résolution

Les associés décident de modifier l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la commune par simple décision des associés à prendre conformément aux dispositions de l'article 9 (2) des statuts.»

Troisième résolution

Les associés décident de changer l'objet social et de modifier l'article trois des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet d'investir par des participations financières dans des sociétés et d'opérer comme intermédiaire dans des opérations d'achat de marchandises et services pour des personnes physiques et morales, plus précisément pour opérer comme centrale d'achat avec gestion de stocks.

Elle peut faire toutes opérations commerciales, financières ou civiles, mobilières ou immobilières, qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant des comparants, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Schuler, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 décembre 2000, vol. 7CS, fol. 56, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2001.

E. Schlessler.

(13453/227/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MISINT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.695.

—
Par décision du Conseil d'Administration, lors de la réunion du 9 février 2000 et conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 août 1915, il a décidé de nommer la société:

QUEEN'S HOLDINGS LLC aux fonctions de commissaire aux comptes avec effet au 30 octobre 1998 en remplacement de M. Maurizio Manfredi qui a été révoqué.

La présente cooptation fera l'objet d'une ratification par la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 27 décembre 2000.

Pour MISINT HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 février 2001, vol. 549, fol. 24, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13329/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MOYNESQUE VIGNOLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 69.811.

—
Extraits des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 12 janvier 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 12 janvier 2001 que Madame Michèle Musty, employée privée, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, démissionne de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 12 janvier 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement la société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

* Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

* Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;

* La société LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 12 janvier 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2001, vol. 548, fol. 74, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13333/595/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

PIGUET ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1347 Luxembourg, 6A, Circuit de la Foire Internationale.
R. C. Luxembourg B 61.806.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 63, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Réélection des administrateurs et du commissaire aux comptes

L'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2000 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour la société

Signature

(13355/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

MULTIUTILITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 76.487.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 13 février 2001, vol. 549, fol. 65, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

MULTIUTILITY S.A.

Signatures

(13337/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

NAVILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 51.688.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal du conseil d'administration du 17 janvier 2001 que le siège social de la société a été transféré au 70, Grand-rue L-1660 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 février 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 février 2001, vol. 549, fol. 59, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(13338/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**CARRE ROUGE S.A., Société Anonyme,
(anc. REHA CONCEPT S.A.).**

Siège social: L-5366 Münsbach, 163B, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 70.461.

L'an deux mille un, le cinq février.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie à Luxembourg sous la dénomination de REHA CONCEPT S.A., R.C. B N°70.461, constituée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 2 juillet 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°685 du 14 septembre 1999.

La séance est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Monsieur Claude Rebibo, architecte, demeurant à Münsbach.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, que les cent (100) actions d'une valeur nominale de douze mille cinq cents (12.500,-) francs luxembourgeois (LUF) chacune, constituant l'intégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois (LUF) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires présents ou représentés, ainsi que celles des membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec une procuration pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social au 163B, rue Principale, L-5366 Münsbach.
2. Changement de la dénomination sociale de la Société en CARRÉ ROUGE S.A.
3. Modification subséquente de l'article 1^{er}, alinéas 1 et 2 des statuts.
4. Modification du deuxième alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:
«L'exercice de la profession d'architecte d'intérieur, ainsi que le fonctionnement et la gestion d'un bureau d'étude d'architecture d'intérieur. La réalisation de toutes prestations ayant trait à la décoration d'intérieur et à l'agencement d'appartement, à l'architecture intérieure de tous travaux d'habitations, tous locaux commerciaux ou autres activités.»
5. Suppression de l'alinéa 8 de l'article 2 des statuts.
6. Révocation de Monsieur Gilles Bouneou de ses fonctions d'administrateur.
7. Nomination de Madame Lysiane Bursachi aux fonctions d'administrateur.
8. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et a pris, après délibération, à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

La dénomination sociale de la Société est changée de REHA CONCEPT S.A. en CARRÉ ROUGE S.A.

Deuxième résolution

Le siège social de la Société est transféré du 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg au 163B, rue Principale, L-5366 Münsbach.

Troisième résolution

En conséquence des deux résolutions qui précèdent, l'article 1^{er}, alinéas 1^{er} et 2 des statuts sont modifiés pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er} . Alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de CARRÉ ROUGE S.A.»

«**Art. 1^{er}. Alinéa 2.** Le siège social est établi à Münsbach.»

Quatrième résolution

Le deuxième alinéa de l'article 2 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 2. Alinéa 2.** L'exercice de la profession d'architecte d'intérieur, ainsi que le fonctionnement et la gestion d'un bureau d'étude d'architecture d'intérieur. La réalisation de toutes prestations ayant trait à la décoration d'intérieur et à l'agencement d'appartement, à l'architecture intérieure de tous travaux d'habitations, tous locaux commerciaux ou autres activités.»

Par ailleurs l'alinéa 8 de l'article 2 des statuts est supprimé.

Cinquième résolution

Monsieur Gilles Bouneou, maître en droit, demeurant au 5, rue de la Reine, L-2418 Luxembourg est révoqué de ses fonctions d'administrateur.

Sixième résolution

Madame Lysiane Bursachi, assistante juridique, demeurant au 163B, rue Principale, L-5366 Münsbach est nommée aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Gilles Bouneou, prénommé, avec effet à partir de ce jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures quarante-cinq.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: C. Rebibo, F. Stolz-Page, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 février 2001, vol. 128S, fol. 29, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 février 2001.

A. Schwachtgen.

(13374/230/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.

**CARRE ROUGE S.A., Société Anonyme,
(anc. REHA CONCEPT S.A.).**

Siège social: L-5366 Münsbach, 163B, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 70.461.

Statuts coordonnés suivant l'acte N°137 du 6 février 2001 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 février 2001.

A. Schwachtgen.

(13375/230/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2001.